PAROLES PEPS ET PRATIQUES SOCIALES

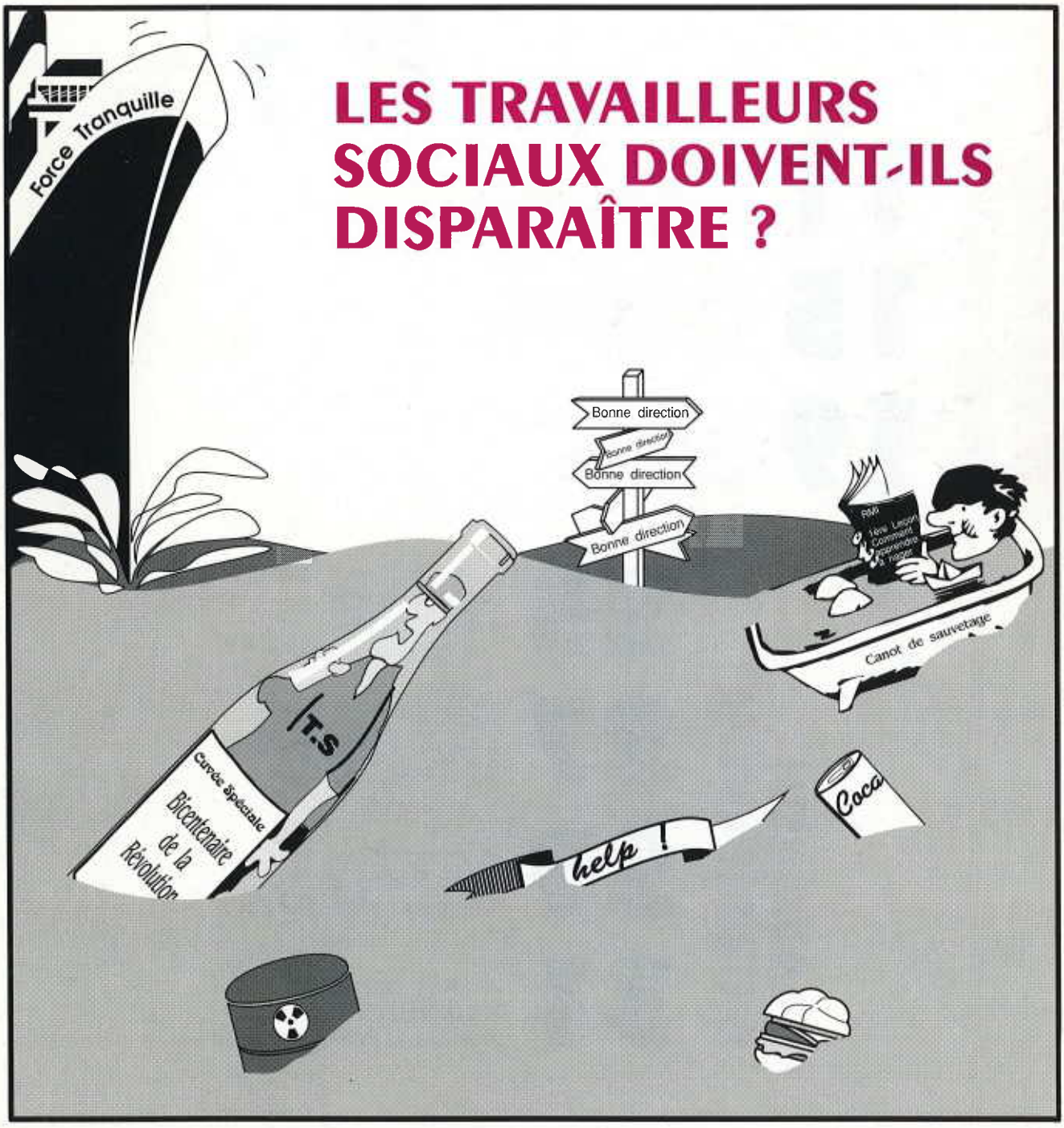

Navigation sur les année 80 ...

Revue des travailleurs sociaux - Numéro 38 - Janvier/Mars 1992 - 40F

SOMMAIRE

MEMOIRE ET CULPABILITE

5 Histoire de vie, mémoire du social, Jean Luc DUMONT

7 Récit d'une Mort annoncée, Hugues BAZIN

LA PROFESSION : QUELS ROLES, QUELS STATUTS ?

11 Rôle du travail social dans les années 70 et 80, Raymond CURIE

15 Prévention spécialisée et développement social Victor GIRARD

19 Les pratiques Sociales en milieu scolaire, Mehdi FARZAD

FORMATION D'UNE IDENTITE

25 Continuer à se former après le diplôme, est-ce bien utile ?, Catherine BOULENGER

27 L'écriture chez les travailleurs sociaux, Eric AUGER

29 Animation Bilan et Histoire de vie, Catherine CHARBONNIER

31 Le profil expérientiel, Chantal FLEURY, Jean Luc DUMONT

Ciné

34 Chronique cinéma, Guy JOUANNET

EDITO

L'année 1991 fut une année mouvementée et les grèves en série dans tous les secteurs socio-professionnels - dont les acteurs remettent en cause le sens donné à leur travail -nous ont amenés à élaborer ce numéro 38.
En effet, les travailleurs sociaux ne se sont jamais autant questionnés sur les finalités de leur travail. Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de processus de typification des phénomènes sociaux, renforcée par le «nouvel ordre» international.
La grève des assistants sociaux est révélatrice de malaises profonds, et nous pousse à nous poser quelques questions :
- quelle identité nouvelle pour le travailleur social face à de nouvelles données établissant une relation circulaire entre les individus et la société ?
- quelle nouvelle conception du métier pour ceux qui sont confrontés, au jour le jour, à des nouvelles définitions de la situation: celle de nouveaux pauvres institués, celle des nouvelles précarités d'emploi, celle des RMistes, des TUCistes, des CESistes ou encore des ZEPistes ou enfin celle qui banalise ou officialise, les «Restos du Coeur» ?
- quelle légalité du travail pour des professionnels du social qui ne font que s'occuper des situations «illégales» en particulier pour la population immigrée. Immigrés dont le dossier est devenu un jeu de poker politico-médiatique !
- quelle forme de protestation faut-il mener dans la mesure où les luttes politico-syndicales sont devenues de plus en plus longues et complexes ?
La crise morale, la crise économique, la crise politique, la crise des idéologies... on ne nous parle que de crises.
On nous dit et on veut nous faire dire que la grève des infirmiers est plus «respectable» que celle des assistants sociaux.
On nous dit que pour les problèmes les plus importants de notre ère «civilisée» (le chômage, la pauvreté accablante du Tiers monde...) il n'y a finalement pas de solution. La crise est en définitive celle des droits de l'homme.
Des rôles, des fonctions, des statuts et des métiers sont aussi en crise ; dans les sociétés industrialisées et professionnalisées, «... être au chômage n'entraîne pas seulement une perte de revenu, mais également une perte de statut, une certaine déchéance sociale...» (1)
La formation des Travailleurs sociaux est en panne. Elle n'est pas adaptée au nouveau paysage social ; «...Aucune analyse n'a été produite de ce que les ergonomes appellent un alourdissement de la charge rentable de travail, engendré par le nouveau paysage social...» (2)
La sourde oreille des pouvoirs publics aux manifestations quotidiennes signifie aussi une crise importante : celle de répondre à une crise profonde par une autre crise. Il ne fait qu'augmenter son ampleur. En fait, «le développement de la société actuelle va dans le sens d'un renforcement des centres au détriment de la périphérie» (3)
Nous avons pensé à PEPS que la description de la grève des Assistantes Sociales devait- être faite par ses acteurs, ce qui s'inscrit dans la logique rédactionnelle de notre revue.
Plusieurs réunions ont donc eu lieu avec certains assistants sociaux grévistes et nous nous sommes mis d'accord pour développer certaines questions :
- pourquoi les travailleurs sociaux n'écrivent-ils pas ?
- pourquoi l'analyse de ce mouvement de grève ne devrait pas être faite par ceux qui le font ?
Nous avons pensé qu'un engagement rédactionnel et une action interactive entre la théorie et la pratique avaient autant d'importance que l'action de Rue.
Nous regrettons que personne parmi ces A.S n'ait- pu s'investir dans cette forme de lutte.
Et si les travailleurs sociaux devaient disparaître...?

Méhdi FARZAD

(1) G. Rocher, l'organisation sociale, points, 1968.
(2) C. Bachmann, revue Inter Face, no 10, octobre 1991.
(3) R. Hess, Centre et Périphérie, «eppsos» Privat, 1978

LES PUBLICATIONS DE PEPS

No 10:....NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL
Assistants Sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'Avenir du social
No 11:....LES ELUS FACE AU SOCIAL: CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?
Travail Social en Inde et en France. Justice et secret professionnel
No 12:....SYNDICATS, ASSOCIATIONS: REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?
L'insertion douce. Quel avenir pour la désectorisation ?. Militants ou Fonctionnaires ?
No 13:....POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES: LES T.S. SE MOBILISENT A PARIS
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial. Réflexion éducative en milieu ouvert
No 14:....TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE
No 15/16:..A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES»
Chômage et Economie Sociale. Autre regard pour la relation Educative. Travailleurs Sociaux, Acteurs de l'Avenir du Social.
No 17:....PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL
Banlieues 89, des réponses de R. Castro. Rapports Psychologues-travailleurs sociaux
No 19:....SOYONS CREATIF !
Insertion par l'économique? L'avenir de l'Education Surveillée. Centres de Loisir en milieu ouvert
No 20:....TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX
Formation en marketing social. Travailleurs sociaux acadiens. L'image de l'AS en entreprise
No 21:....LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
Approches de la toxicomanie. Les régies de quartier. La formation des Travailleurs sociaux.
No 22:....LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
Travail en milieu psychiatrique. Service Social et réhabilitation. A.S. sanctionnées à Paris
No 23:....LE CODE DE LA NATIONALITE
Réseaux en travail social. L'aide alimentaire à Los Angeles. Réforme du diplôme d'A.S.
No 24:....QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
Des travailleurs sociaux et chercheurs s'expriment : éléments théoriques et pratiques.
No 25:....TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
Répression de travailleurs sociaux au Chili. Insertion et emploi. La sécurité sociale en question.
No 26:....LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
T.S. et chercheurs s'interrogent sur les «pratiques prisonnières» et les effets de la prison.
No 27:....FORUM SUR LE R.M.I.
Enfance en Danger
No 28:....BANLIEUE CENT VISAGES
Actions menées par des jeunes dans des quartiers, analyse des politiques locales.
No 29:....REUSSITE SCOLAIRE
Formation des T.S. en Grèce. Le secret professionnel. Accompagnement en milieu carcéral.
No 30:....TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
Révolution et droits de l'homme. Révolution et institutions. Révolution et minorités.
No 31:....MALAISE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La vidéo sociale. Valse et travail social. Critiques culturelles
No 35 INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
La catégorisation des pauvres, Pratiques informelles en service social
No 36 ...LES CULTURES DE LA RUE
Réflexion collective sur les pratiques culturelles des jeunes et les mutation sociales
No 37 :..... EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La mobilisation des assistants sociaux, police et politiques de préventions

VIDEO

Une cassette vidéo retrace les temps forts de la RENCONTRE BANLIEUE CENT VISAGES (VHS, 35 mn).
Voir aussi No 28 Banlieue Cent Visages

PEPS
trimestriel
Association PEPS - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 8, impasse des Trois Soeurs - 75011 PARIS - Tél: 46.70.86.05

DIR. DE PUBLICATION:
Hugues BAZIN

COMITE DE REDACTION:
Eric Auger, Hugues Bazin, Marcelino Barahona, Catherine Boulenger, Raymond Curie, Jean Luc Dumond, Medhi Farzad, Nelly Gaugain, Guy Jouannet, Francesco Scudery

Sce Abonnement:
Raymond Curie

Sce Publicité:
Catherine Boulenger

Conception Graphique:
Hugues BAZIN

Imprimerie:
Rotographie 48.57.03.21

Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.

CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - Dépôt légal:mars 92

CONDITIONS

Abonnements : Individuel (160 Frs), Institutionnel (230 Frs), Soutient (300 frs)
Numéro : 40 Frs (port payé)
Cassette vidéo "Banlieue Cent Visages": 150 Frs (+ 20 Frs de port)

A retourner à PEPS - 8 impasse des Trois Soeurs - 75011 PARIS

Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

Je désire prendre ..... abonnement(s) : ..... Frs
Je commande les Numéros suivants : .... Frs
Je commande la vidéo "Banlieue Cent Visages" : ..... Frs
(Chèque à l'odrede PEPS) TOTAL : ..... Frs

HISTOIRES DE VIES, MEMOIRE DU SOCIAL

Pour un bilan du social

Le malaise ressenti dans les métiers du social, plus particulièrement chez les A.S, n'est pas récent. On connaît la question posée par la revue ***Esprit*** en 1972 «***Pourquoi le travail social*** ?», dénonçant l'assistance comme une forme d'exclusion. Depuis, bien d'autres voix se sont élevées. En 1980, Michel Vingré lance : «***Le social, c'est fini !***»; il constate un net «*freinage de l'effort*» en direction des usagers, l'organisation d'un «*véritable dualisme social*» et note que l'obsession de l'ordre conduit à «*faire de la politique sociale un pur instrument de normalisation.*»(1)

Aujourd'hui de semblables critiques soulignent les contradictions dans lesquelles le travail social tend à s'enfermer et où il se trouve «*piégé*»(2). Une telle situation impose qu'un bilan soit fait et qu'une solution soit trouvée pour en sortir. Comment faire ce bilan, s'agit-il d'évaluer le social ? L'évaluation est, d'ailleurs, souvent beaucoup plus un instrument de reproduction que de changement. V. de Gaulejac y voit un «*paradoxe entre le discours et la pratique, les méthodes (d'évaluation) se présentant toujours comme éléments de clarification et d'objectivation, alors même que leur application est essentiellement fonction d'enjeux stratégiques et idéologiques qui ne peuvent être élucidés pour être vraiment opérants.*»(3)

C'est donc plutôt en explorant sa mémoire, que le social peut reconnaître son identité et trouver les ressources dont il a besoin. Ce retour du travail social sur soi, sur son histoire est, à notre avis, un moyen efficace de *faire un bilan* des actions menées, d'en *comprendre le sens* et déterminer quelles réorganisations internes et redéploiements dans des logiques partenariales, doivent être opérés.

Une méthode plus sensible

Faire l'histoire du social, ce n'est pas seulement consulter des archives mais surtout interroger des mémoires vivantes. Les TS travaillent sur le terrain à travers la connaissance qu'ils ont de *l'histoire des usagers*(4) pourquoi n'auraient-ils pas cette même démarche pour faire l'histoire du travail social à travers leur propre itinéraire ? Cette histoire n'est-elle pas. en effet, celle de leurs pratiques individuelles et collectives ? Loin de se rapporter uniquement à soi comme évènement singulier, un itinéraire individuel est une *pratique totalisante.* Comme le dit F. Ferrarotti : «*Chaque vie humaine se révèle jusque dans ses aspects les moins généralisables comme synthèse verticale d'une histoire sociale.*»(5)

Il n'est pas dans notre intention de faire, ici, un catalogue des nombreuses tentatives pour comprendre comment une existence singulière s'inscrit dans une histoire sociale et peut en rendre compte en contribuant à sa recomposition. Nous voudrions seulement formuler l'hypothèse que les ruptures observables dans les trajectoires individuelles fournissent des repères pour périodiser l'histoire d'une institution, d'un mouvement, d'une collectivité. Cette approche à la fois clinique et sociologique permet non seulement de ressaisir un ensemble social à partir d'une démarche délibérément centrée sur la personne, mais aussi d'offrir à cette dernière la possibilité de se réapproprier le sens de son action. C'est ce qu'atteste un travail de recherche sur l'histoire d'un mouvement féminin, entre travail social et éducation permanente, à partir du récit autobiographique de son auteur.(6) Le récit fournit des indicateurs pour une reconstitution historique et cette denière éclaire à son tour, singulièrement, l'itinéraire personnel qui a guidé la recherche.

Mémoire et culpabilité

Comprendre l'histoire du travail social. c'est aussi faire émerger toute une thématique, parfois évoquée, mais rarement énoncée clairement. Pourquoi l'image du travail social est mauvaise, comment et dans quelle mesure un sentiment de culpabilité diffus entre dans la composition de cette image ? Les assistants de service social sont peu écoutés, souvent méprisés, voire disqualifiés(7), mais, ils sont, en même temps, tenus pour responsables de l'insolubilité des problèmes des usagers, y compris des obstacles qui relèvent de déterminations économiques ou de blocages de type bureaucratique. Ceci est bien connu mais n'a pas encore fait, à notre connaissance, l'objet d'une analyse précise, si ce n'est une invitation à «l'interprétation active» et militante d'une mémoire collective qui aurait pour effet de résister à l'exclusion.(8)

Comment s'exprime encore ce rejet aujourd'hui ? Les travailleurs sociaux, se situent socialement loin du public «moyen» avec lequel ils ont peu de contact ; c'est-à-dire qu'en dehors de leur pratique professionnelle, leur existence est stigmatisée et tout à la fois occultée (ce qui permet de comprendre leur faible pouvoir médiatique). La question qui se pose est donc surtout celle de la place du travail social dans son ensemble, de sa très problématique insertion dans une société qui demande que soient «traités» les problèmes

sociaux, mais qui ne veut pas être associée à cette opération, comme s'il y avait là quelque compromission à éviter. Il faut enfin ajouter que c'est parfois à cause de difficultés d'insertion les touchant personnellement que des travailleurs sociaux se sont justement engagés dans cette profession.

Les T.S, partout et nulle part

La marginalité des TS est peut-être encore plus importante qu'on ne le pense, parce qu'elle correspond aussi à une nécessité pratique : Ils doivent, en effet, gérer des problèmes de plus en plus complexes requérant des compétences diverses (sociologue, psychologue, juriste, infirmière, pédagogue etc). Coincés entre des disciplines qu'ils ne peuvent exercer officiellement, mais dont ils ont pourtant l'expérience pratique, les TS sont partout et nulle part et en état de crise permanente. Ils se trouvent, de ce fait, dans une incessante quête de légitimité.

C'est aussi parce qu'il se situe, de fait, aux marges que le travail social peut être autre chose qu'une gestion rationnelle de la misère économique, physique et sociale. Sa seule légitimité serait, justement, d'échapper à l'institution : un travail social «sans frontière», en quelque sorte ...

Sortir d'une logique de l'as--sistance

Les problèmes soulignés actuellement par les TS sont effectivement liés, en partie, au fait que leur statut est défini selon des critères administratifs alors qu'ils sont, pour la plupart, confrontés sur le terrain à des réalités qui ne leur permettent pas d'identifier administrativement leur place et leur fonction. leur place est, comme nous l'avons dit plus haut, de ne pas en avoir, du moins jusqu'à ce qu'une histoire sensée du travail social définisse, au plus près de la pratique, sa vocation, c'est-à-dire aussi sa destination.

Reconnaître à travers des actions s'inscrivant dans l'histoire du travail social, une organisation identifiée comme une entreprise et en déterminer la culture peut aider à mettre en place des techniques de communication en direction des partenaires (usagers, Etat, collectivités locales). C'est une indication pour l'évaluation du social, pour lui donner une ouverture plus grande sur son environnement.

Reste une question fondamentale : un processus d'autonomisation du social par rapport à l'institution est-il possible et à quel prix ? S'affranchir des liens institutionnels c'est ne plus être sous tutelle et assisté, donc être en capacité et en position de ne plus reproduire cette relation de dépendance et d'assistance, opérer une rupture et inventer un autre travail social.

Insertion ou marginalité volontaire?

Les travailleurs sociaux doivent-ils s'insérer dans l'ordre institutionnel ou devenir des «marginaux volontaires», doivent-ils même être encore perçus comme des professionnels, ainsi que se le demande V. Guienne ?(9) N'ont-ils pas, par ailleurs, vocation à devenir des «créateurs d'histoire»(10) et d'être ainsi en capacité de percevoir, de l'extérieur, l'arbitraire des institutions et donc de contribuer à leur mutation ?

Faire l'histoire du travail social, c'est contribuer à le transformer en profondeur. La fin du social est envisageable, mais comme la fin d'une illusion, celle de pouvoir fabriquer du social comme on fabrique des objets manufacturés».(11)

Les travailleurs sociaux doivent d'abord se donner les moyens de savoir pourquoi ils se sont engagés dans cette aventure : quel est leur projet personnel ? S "inscrit-il dans un projet du social et ce dernier correspond-il à un projet de société ? Sur la base de ce questionnement une redéfinition de l"action sociale et de son évaluation sont concevables.

L'occasion est offerte aux T.S. de prendre enfin la parole et d'écrire, de redevenir maîtres du sens d'un travail systématiquement manipulé et récupéré par les chercheurs, les politiques et les gestionnaires du social. C'est à partir de leur propre itinéraire qu'ils pourront réaliser cette reconstitution de l'histoire du social, mais c'est aussi grâce à la réappropriation de cette histoire qu'ils sauront comment ils s'y inscrivent et surtout comment ils doivent agir, comment insérer leur action dans le changement.

Le social ne peut tirer sens et légitimité que d'un travail de réflexion sur sa propre action et sur son engagement dans l'histoire, voilà pourquoi une reconnaissance des entreprises du social doit advenir,(12) mais elle passe par la gestion des projets individuels. S'insérer, oui, mais en transformant l'ordre dans lequel on s'insère.

Jean Luc DUMONT

1- Le social, c'est fini ! *Autrement*, 1980, p 9-10.

2- comme le dit V. Guienne : «Tant que rien, à l'échelle de la société, n'est mis en place en termes de passage entre ce monde de l'intégration et celui de l'exclusion, le Travail social au vrai sens du terme ne peut avoir de place sociale qui ne soit pas piégée dans ce clivage» *Le travail social piégé ?* LHarmattan, Paris, 1990, p. 193.

3- «La question de l'évaluation dans l'action sociale», *ESPACE SOCIAL*, vol 2, mars 86, p.18.

4- Cf P. Brethome : «Histoire de vie et travail social», in : G. Jobert et G. Pineau *Histoire de vie*, Paris, L'Harmattan, 1989, 99.172-175

5- «*Histoire de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*», Librairie des Méridiens, Klincksieck, Paris, 1983, p. 50.

6- T. Doneaud : *Des femmes, un mouvement féminin : une expérience de 35 ans de pratique à l'Union Féminine Civique et Sociale* (l948-l983) DHEPS, Univ Paris 3, 1992.

7- T. Imache : «Assistantes sociales, le mépris ?», *Libération*, 2/10/91, p.5

8- Cf H.P. Jeudy : Mémoires du social, Paris, PUF, 1986, pp 45-46.

9- Cf. V. Guienne, op. cit;p. 194.

10- E. Enriquez: «Individu, création et histoire», *CONNEXIONS*, No 4, 1972, 1p

11- P. Watier : «Sociologie et travail social», *CAH INTEN DE SOCIOL*,No spécial, *Les sociologies*, LXXI, Juillet-décembre, 1981, p.335.

12- Ce qui est évoqué par R. Lafore in «Recomposition et perspectives» in *INFORMATIONS SOCIALES*, No 13, Aout-sept 1991 (*Economie et social : la nouvelle donne*), p. 7

RECIT D'UNE MORT ANNONCEE

Perdre la mémoire s'est hypothéquer l'avenir !

CRISE D'IDENTITE, CULPABILITE, MEMOIRE, QUELS SONT LES LIENS ENTRE CES CONCEPTS QUI ENSERRENT LE TRAVAIL SOCIAL ? NOUS ESSAIERONS DE LES DECOUVRIR A PARTIR D'UN EXEMPLE.

DES FACTEURS MULTIPLES

En 1991 fermait une institution sociale, 24 ans après sa création. Agissant sur la région Ile de France, cette association «1901» gérait 10 centres sociaux et 3 équipes de prévention spécialisée. En plus de ces équipements, l'action sur le terrain pouvait prendre aussi la forme de contrats d'études (Maîtrise d'Oeuvre Sociale). Plus de 50 salariés se retrouvent aujourd'hui au chômage.

Une crise extrême , aboutissant à la liquidation juridique d'une structure, est rarement la conséquence d'un facteur unique mais la résultante de facteurs multiples. Nous pouvons en distinguer plusieurs :

Facteurs d'ordre institutionnel

Ils englobent l'ensemble des relations au sein de l'institution :

- La relation entre le siège social et les structures de terrain est rendue difficile par l'éclatement des équipements et la diversité des équipes (fonctionnement, projet).
- La relation entre la direction et les salariés est cadenassée dans un jeu syndical patron/salarié sans pouvoir déboucher sur la mise en oeuvre d'un projet associatif,
- La relation entre le C.A.et la direction se réduit trop souvent à un rapport de personnalités, jeu de pouvoir stérile puisque sans indication opérationnelle,
- La relation entre un C.A. «de retraités» et des salariés confrontés à des conditions de travail difficile se formalise dans un jeu de représentation.
- Les modes d'organisation (gestion comptable, répartition des tâches du siège social, ...) se perdent dans des rapports subjectifs et affectifs entretenus par la direction,
- La communication interne, malgré certains efforts se réduit à l'envoi de notes d'information aux équipements; la communication externe est quasi inexistante et l'association souffre d'un déficit d'images positives aussi bien auprès des acteurs locaux que des financeurs. Ces communications défectueuses aggravent une crise d'identité mise en lumière par les incohérences.

Facteurs d'ordre socio-écologiques

- L'absence ou le retard pris dans la reformulation des projets des structures locales - qui ne peuvent plus se contenter de vivre en circuit fermé sur des principes pédagogiques révolus-, réduit les possibilités d'adaptation à un **environnement en mutation**. Ce mouvement de rupture est aggravé par les difficultés de mobilité et d'auto-formation interne.
- L'opportunité dans l'implantation ou la conservation d'un équipement ne fait pas l'objet d'un projet d'ensemble cohérent. Le pourrissement des situations locales entraînent à des tentions permanentes et un règlement des crises au coup par coup.

Du marasme à la morosité, de la morosité au sentiment d'impuissance, nous assistons, par la voie des interrelations personnelles, à l'extension d'une paralysie institutionnelle.

Facteurs d'ordre politique

- La vocation initiale de l'association était la promotion sociale par l'accompagnement au relogement des personnes vivants en cités de transit. Ces dernières étaient conçues dans le plan de résorption des bidonvilles de la périphérie parisienne. 20 ans après, l'association cherche une nouvelle adéquation des objectifs dans une société moderne en crise. Certains équipements ont évolué franchement vers un travail d'animation globale sur un quartier et de développement social, d'autres restent prisonniers de leurs murs.
- Les politiques de financement, par contre ont évolué vers des contrats sur objectifs (avec évaluation) et une répartition différente des compétences locales : l'attente des financeurs publics et les réponses institutionnelles de l'association ne sont plus en phase.
- Les orientations des politiques sociales nationales marquent une préférence pour les micro-réalisations contrôlables et émettent des doutes quant à l'efficacité d'une institution moyenne sans fonctionnement cohérent apparent.
- Enfin le contexte socio-politique ne contribue pas vraiment à l'élaboration d'un cadre favorable à l'innovation.

De la conjugaison de ces différents facteurs résultent des situations de blocage ou de rupture dont la phase finale se caractérise par une paralysie du centre de décision, des conflits intercatégoriels ou hiérarchiques et une crise financière irréversible.

Cependant, nous ne pouvons nous contenter de ces explications qui, dans une mise à plat de la situation, éclipsent les volumes historiques et symboliques. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de savoir si tel ou tel facteur a prédominé dans la fermeture de l'entreprise, mais de comprendre quels sont les plans qui ont offert la possibilité à ces facteurs de prendre une place déterminante.

nail et provoquant une détérioration des relations dans l'équipage et une voie d'eau.

- Est-ce l'incapacité à s'organiser sur un projet commun (salariés, direction, CA), une situation dégradée pour laquelle la direction n'a pas trouvé de solution : les mauvaises relations au sein de l'équipe ont provoqué des erreurs de transmission et le blocage du gouvernail; situation que le capitaine n'a pas résolu, conduisant le navire sur les récifs.
- Ou est-ce encore les conditions socio-politiques, l'absence d'une politique nationale alternative face à une société en crise qui ont révélé l'incapacité de l'institution à s'adapter : les pointes des récifs mis à nu par une mer démontée ont créé l'accident sans que le capitaine et son équipage puissent prendre les mesures adaptées.

Plus que l'objet traité, c'est la façon dont on traite l'objet qui induit les conclusions. L'angle du regard ou, plus exactement, le plan de vision, régit l'orientation de l'analyse.

- Soit nous cherchons la **relation mécanique de la cause à l'effet** : l'*histoire* de l'institution se résume en une suite d'évènements qui s'inscrivent de façon linéaire entre un un *début* et une *fin* : la fermeture de l'institution est l'aboutissement logique d'une histoire.
- Soit nous tentons de saisir la **globalité des interactions entre les facteurs**. La conjonction d'un ensemble de facteurs s'auto alimentant les uns, les autres est une description plus proche de la réalité. Ainsi, à l'instar de toute situation concernant le groupe humain, *l'effet* ne peut être départagé de la *cause* : l'*histoire* est prise dans un processus qui la renouvelle continuellement. Elle représente un enjeu.
- Soit nous posons la question du «***comment***» plus que le «*pourquoi*». Nous cherchons une corrélation plus qu'une causalité : nous n'étudions pas les facteurs et leurs liens de réciprocité mais ces facteurs comme

A QUI LA FAUTE ?

Vieux fond de culpabilité prégnante : le travailleur social se pose toujours la question «à qui la faute ?». La faute induit la notion de responsabilité : on cherchera le facteur responsable, et derrière lui, le coupable.

- Est-ce la direction, dans la légèreté de sa gestion, qui a ouvert une crise économique ; l'erreur de pilotage a conduit le navire sur les récifs, bloquant le gouver-

phénomène social. Notre recherche s'articule à un système globale d'interprétation replacée dans le champ de la mémoire : l'*histoire* n'a pas un *avant* et un *après*, elle se crée dans un système symbolique.

Si nous reposons la question en tête de ce chapitre «A qui la faute ?», nous voyons que la réponse dépend de la manière dont on la pose.

Soit nous cherchons «le» responsable (facteur), nous sommes dans un lien de causalité ; soit nous cherchons à comprendre en quoi la faute (la recherche du coupable) est révélatrice d'un système. Dans ce cas nous pourrions prétendre qu'il existe une «économie de la faute» : la faute contribue à la justification d'un système composé d'enjeux de pouvoir, de rétributions, de gratifications, de frustrations, d'isolements... Elle possède une fonction sociale : le système socio-économique micro (institution) ou macro (société) a besoin pour se maintenir d'instaurer les systèmes de relations dans une dynamique bipolaire (le bien et le mal, le pur et l'impur,etc...). La faute (et la punition) joue le double rôle d'effectuer un contrôle social (pour la stabilité et la pérennité du système) ainsi que celui d'attribuer un sens au système (auto-justification). Un parallèle intéressant serait à faire sur ce sujet entre «régime de la faute» et moyens de production.

Mais quand le système dérape et se déconnecte de la «réalité objective», il s'engage dans une justification de sa propre perdition. Nous retrouvons notre métaphore du navire :

Celui-ci continue de fonctionner dans une certaine logique puisque chacun défend un rôle (rapport de force salarié/direction, représentation du CA dans son rôle directeur,...). Mais le but de la mission de ce navire qui est de transporter les gens d'un point à un autre («*développer une dynamique d'action globale et concertée sur les quartiers*») dérive dans l'imaginaire. Il peut très bien aller au point A ou B ou rester sur place (fermeture d'un équipement, pourrissement d'une situation locale). Toute tentative par le discours de réduire l'écart entre un «fonctionnement malade» et des objectifs opérationnels est vouée à l'échec. Il ne reste comme alternative qu'à participer au coulage ou quitter le navire.

La fermeture de l'institution intervient comme ultime explication : «*ils ont fauté, ils sont punis*». Hors c'est cette «explication finale» qui nous interroge : alors que chacun (de la direction aux salariés) était conscient de la gravité de la sitation et de l'urgence d'une intervention, comment tout le monde a-t-il contribué à la perdition de l'institution ?

Est-ce pour en rejeter éternellement la faute sur l'autre, ou pour éternenellement porter la culpibalité de cet échec collectif (ce qui revient au même) : comme si, dans le travail social, il fallait pour supporter sa condition, se sentir continuellement coupable de quelque chose tout en refusant cette condition ?

DE L'HISTOIRE A LA MEMOIRE

Retrouvons notre concept d'histoire. L'histoire qui nous préoccupe se termine bien mal et nous cherchons comment poser une autre alternative qui offrirait la possibilité à l'institution sociale de recouvrer une identité, un sens à son action.

Nous avons conclut le chapitre précédent sur une culpabilité qui ferait partie du «système de la faute», ajoutons qu'elle serait même la condition nécessaire à son bon fonctionnement. La culpabilité permettrait en quelque sorte de «fixer» l'individu dans le système de la faute et de la punition. Si cette fixité garantit la stabilité du système, elle enlève le sens à l'action de l'individu : l'économie de la faute produirait une aliénation de l'individu au même titre que le système d'économie libérale (système plus large englobant celui de la faute) produit une aliénation par une exclusion forcée d'une frange importante de la population.

La lutte contre cette aliénation pourrait prendre le chemin d'une affirmation de son identité, qui puiserait ses sources dans l'affirmation d'une culture commune.

Y a t-il une correlation entre sentiment de culpabilité (partie immergée de l'aliénation) et absence de mémoire (absence de culture commune) ?

Rappelons que pour nous, la mémoire n'est pas le souvenir du passé mais les traces de ce passé vécu au présent ; que les traces, à l'image de la pellicule photographique, ne représentent pas l'impression d'un fait social ou d'un comportement mais la capture d'un système (l'individu ou le groupe, l'environnement socio-culturel, le rapport des deux dans une situation donnée à un moment donné). A la différence du souvenir, la mémoire n'est donc pas individuelle, elle est partagée, elle s'inscrit aussi bien dans le passé que dans l'avenir. Si la mémoire est consciente, les traces ne sont pas visibles.

Dans ce cas, est-ce que la conscience de la mémoire pourrait fortifier une identité et, par là même, déculpabiliser ? A contrario, l'institution sociale (pour reprendre notre histoire) qui ne porterait pas de projets ancrés dans une mémoire collective, «démolirait» la structure de ceux qui oeuvrent dans ce cadre (le travail social).

L'alliénation, définie par le stade de la culpabilité, se caractériserait par une double absence :

- absence d'identification de l'individu (ou du groupe) à une dynamique positive portée par l'institution,

- absence de repères aux origines, d'une mémoire collective (une culture forte du travail social).

Paradoxalement, le travailleur social, qui contribue à placer en situation constructive les individus et les groupes, ne se situe pas lui-même dans le social. Agissant dans «l'entre-deux» (entre exclus et système global), il s'efforce de construire une identité à son groupe professionnel par les revendications statutaires ou l'affirmation d'une spécificité liée à une technique de travail. Cette stratégie se révèle insuffisante en

réponse aux sollicitations d'un système économique libéral complexe qui marginalise, culpabilise, fragilise ceux qui subissent plus le social qu'ils ne le modifient.

Cette «absence de situation» du travail social le conduit à prendre de plein fouet les formes de désorganisation, les décalages entre fonctionnement effectif, et fonctions attendues par le système globale. Cette situation intenable devient «supportable» par l'instauration d'une «économie de la faute».

Entre acception et rébellion, se plier aux normes et les refuser, se raconter des histoires et faire des histoires, gageons que le travail est susceptible d'échapper à ces alternatives, modifier l'histoire, son environnement en se réappropriant une mémoire collective.

RETOURNER AUX SOURCES

Retrouver les traces de notre mémoire, nous engage dans un retour aux sources culturelles. Ces sources feraient office de «starting block» (ce mot désigne les cales sur lesquelles les coureurs de vitesse placent leur pieds au moment du départ). Quelles sont les «cales» qui permettraient de développer l'élan créatif : créer de nouvelles normes et valeurs susceptibles de modifier l'environnement de travail ?

Qu'est-ce qui favoriserait, chez l'individu, le remplacement du sentiment de culpabilité par le sentiment d'appartenance (qui permet de dire «nous» quand la personne parle).

Nous pouvons relever un certain nombre d'éléments sociaux, culturels, religieux, où «poussent» des convictions, des discours, des pratiques. Ils vérifient un lien dynamique entre parcours individuels et sentiments d'appartenance collective. Ils influent en tant que facteur sur les relations du travailleur social à son environnement mais ils ne constituent pas des traces en tant que tel : ils ne définissent pas une identité culturelle propre au travail social.

Nous avions défini les traces comme la capture d'un système : la trace n'est pas un élément de vie mais l'histoire d'un rapport social, les marques produites par les transformations de l'environnement.

Retrouver le sens de ces traces, c'est accéder à la conscience de la mémoire, au pouvoir créatif où l'espace du possible s'ouvre, porteur de choix. Déterminer ce sens incite à comprendre la manière dont sont produites ces traces : repérer le lien dynamique dans la mémoire du sujet-acteur qui ne reconstruit pas son histoire passée mais «fait» l'histoire au présent en renouant avec les fils du passé. Il y aurait ainsi l'expression vivante au présent d'un sentiment d'appartenance à une histoire.

Poser cette question induit un autre rapport au temps qui n'est pas conçu comme linéaire. Le temp linéaire est le propre du système de la faute : fonctionnement bureaucratique où l'individu est soumis au temps, contrôlé jusqu'au moindre détail par l'obligation de prouver sa capacité à répondre aux exigences qui lui son imposées.

Nous cherchons un autre rapport au temps, la détermination d'une culture propre au travail social révélée dans les comportements des travailleurs sociaux saisis comme fait social.

Ce qui nous préoccupe exactement, c'est la prise de conscience des intéressés (révélation consciente de la mémoire). Ou, autrement dit, la portée accordée par eux à l'importance du rapport de l'espace social à l'espace mémoire. Une mémoire en quelque sorte libératrice, puisqu'elle dégage des intertices où peuvent se créer de nouvelles stratégies.

Nous avons présenté au début de cet article une «institution malade». Nous avons étudié les liens dynamiques entre sentiments de culpabilité du travailleur social et système de la faute, absence d'identité culturelle de l'individu et désorganisation sociale.

Face à ce processus de destruction et d'aliénation nous avons proposé une alternative : transformer le sentiment de culpabilité en sentiment d'appartenance (qui se traduit par la description d'une culture commune), s'approprier une identité en combattant l'amnésie culturelle et, dans ce but, travailler sur une prise de conscience chez l'individu d'une mémoire collective.

Cette mémoire collective emprunte le chemin historique de l'institution. Le but originel de l'association était «*la promotion sociale par le relogement engagé dans le programme de résorption des bidonvilles*». Quelles traces vivantes émanent de ce passé (rapport des travailleurs sociaux à leur situation de travail) ?

Vingt après le contexte socio-économique a changé, pourtant découvrir ces traces aurait fortifié une identité collective susceptible d'apporter de nouvelles réponses à une réalité d'une complexité différente.

La sclérose du fonctionnement institutionnel se caractérise par la fixité des articulations de transmission culturelle. Elle est assimilée à l'image d'une enveloppe bureaucratique vidée de son sens. Retrouver le sens de l'histoire, c'est recouvrer pour l'institution la dimension d'un organisme vivant.

Retrouver une identité culturelle, c'est façonner une image collective (et par conséquent celle de l'institution) dans laquelle nous nous reconnaissons et que nous promouvons.

Ainsi l'image représente une clef d'ouverture sur la mémoire collective où nous pouvons repérer les traces du rapport de la mémoire et du social : la représentation que nous avons de nous même, de l'accomplissement de notre travail, de l'environnement institutionnel et sociétal dans lequel s'opère cette accomplissement, ... C'est dans les zones de notre mémoire (rappelons qu'il s'agit d'une mémoire «partagée», elle est toujours collective) que se déroule la reconstruction permanente de la réalité. Perdre la mémoire, n'est-ce pas hypothéquer l'avenir !

Hugues BAZIN

ROLE ET EVOLUTION DU TRAVAIL SOCIAL DANS LES ANNEES 70 ET 80

DANS LES ANNEES 70 ON PARLAIT BEAUCOUP DE CONTROLE SOCIAL, DANS LES ANNEES 80 ON A SURTOUT PARLE DE PARTENARIAT SOCIAL, QUE NOUS RESERVE LA DECENNIE A VENIR ? LE TRAVAIL SOCIAL A T-IL VRAIMENT EVOLUE OU NE SERAIENT CE PAS SES FORMES DE CONTROLE QUI ONT CHANGE SANS EN AVOIR ENTAME LE FOND.

Pourquoi des travailleurs sociaux ?

Il est intéressant de remonter pour cela au milieu des années 70 (Gouvernement Giscard d'Estaing). Un fascicule adressé aux écoles traitant du rôle de l'assistant social et de sa formation en donnait la définition suivante :

«La fonction du service social repose avant tout sur le postulat suivant, croire que les personnes peuvent changer.

Le travailleur social intervient auprès d'un sujet (Individu, groupe ou communauté) inséré dans un réseau de relations sociales diversement structuré .Son rôle est de susciter chez lui un dynamisme nouveau.Par son action, le travailleur social essaie de favoriser l'autonomie du sujet en situation, en libérant ses dynamismes réactifs et contestataires et en permettant l'expression de ses potentialités.

Ce dynamisme, c'est le réapprentissage de la liberté qui passe par la relation spécifique nouée par le travailleur social avec le sujet .Celle ci vise à permettre une transformation de l'existence quotidienne en s'appuyant sur les dynamismes sains et positifs qui persistent dans le sujet menacé d'inadaptation.»

Comme on peut le constater, deux idées clés peuvent être dégagées:

- La fonction du service social repose sur un «postulat», croire que les personnes peuvent changer :Sous entendu dans le cadre social actuel. La société qui est la nôtre et dont la référence est la culture de la classe dirigeante est certes ; contraignante mais avec de la bonne volonté et de bonnes techniques relationnelles c'est un obstacle qu'on peut dépasser, voire même ignorer.
- Par delà et sur la base de cette profession de foi, le rôle fondamental d'un travailleur social qui se respecte est de réinsérer «le sujet menacé d'inadaptation», de le réinsérer dans la normalité de l'ordre social ambiant.

Mais cela le rédacteur n'ose pas le dire, préférant se cantonner dans des généralités inodores et sans saveur. Là où l'hypocrisie est poussée à son comble c'est quand on prétend sans rire qu'il s'agit de faire le»réapprentissage de la liberté». Il ne manque plus que l'égalité, la fraternité, la famille et la patrie pour que tout rentre dans l'ordre. Quant au «travail» ,on sait qu'il est le principal critère de réinsertion. Mais sous entendu ici, un travail au moindre coût pour les entreprises.

La fonction du travailleur social définie ainsi ne repose donc sur aucun fondement scientifique, ce qui la fonde c'est le développement des contradictions sociales.

Les travailleurs sociaux n'apparaissent sous leurs différentes formes (Assistantes sociales, Educateurs spécialisés et Animateurs socio-culturels...) que passé un certain stade de développement industriel et urbain capitaliste; la phase ou l'état est contraint de céder sur

certains points face à la combativité et aux revendications des salariés.

En France après 1945, l'exode rural et le développement de l'immigration ont entraîné des communautés entières vers les banlieues des grandes villes, provoquant ainsi une déstructuration de rapports sociaux établis précédemment. Avec l'accentuation de la crise économique et du chômage dans les années 80, cette perte du lien social a progressé. La vie morcelée, déphasée aliénante qu'impose pour beaucoup l'organisation du travail dans notre société est à l'origine de déviances diverses qui sont le lot quotidien du travailleur social.

Pour le système économique tel qu'il fonctionne, les inadaptés (mentaux, physiques ou sociaux) ne sont pas rentables, d'ou depuis la fin du XIXe siècle des hauts et des bas en matière de politiques sociales. Les différents gouvernements qui se sont succédés ont soit cédé pendant un temps à la pression des salariés lors de grèves et de mouvements sociaux, soit essayé de réapprendre ou de détourner les orientations qui avaient été prises avec comme idée la nécessité du contrôle social.

La remise en cause des années 70

Dans les années 70 les travailleurs sociaux se politisent de plus en plus, suite aux évènements de 68. Des professions nouvelles se structurent véritablement comme celle des éducateurs; le temps est à la contestation au sein même du secteur social.

La légalité, le respect des règles sont remis en question, les modèles de conflits de Lip et du Larzac inspirent beaucoup les travailleurs sociaux.

Des méthodes nouvelles de travail sont expérimentées (Création de lieux de vie,développement de l'antipsychiatrie, références à la psychanalyse et à la sociologie). Une revue, «Champ social», marque cette période, elle se fait l'écho de toutes les revendications et expériences nouvelles.

Incontestablement le secteur social se transforme, les travailleurs sociaux qui sortent des écoles sont surtout issus des classes moyennes; petit à petit sur leur lieu de travail ils vont changer les mentalités et des modes de comportement; la notion d'équipe et de travail social global va se développer Cependant la deuxième moitié des années 70 et les années 80 vont être marqué part une crise économique à très grande échelle. Les changements opérés restent insuffisants car le mode de vie des gens est conditionné par le facteur économique particulièrement pour les plus démunis.

Des salariés encombrants

Le secteur social est donc une conséquence du mode de production et du système, dans lequel on vit. Son existence fondamentale est le résultat d'une contradiction : d'un côté des revendications de salariés pour une amélioration des conditions de vie et de travail et de l'autre une classe dominante et un état ne souhaitant que limiter et éponger les bavures de l'exploitation. D'ou le rôle tampon du travail social; sous couvert d'humanisme dès le début la bourgeoisie a toujours souhaité transformé cette conquête de la classe ouvrière en oeuvre de bienfaisance institutionnalisée et surtout bien contrôlée. Il en découle un certain statut marginal du travailleur social et une difficulté à se faire entendre car ses propos dérangent, aussi bien quand il parle de son statut que lorsqu'il parle des individus dont il s'occupe.

Il faut reconnaître aussi qu'au fil des années les principaux partis de gauche et les grandes centrales syndicales notamment dans les années 80 se sont peu investis pour soutenir et structurer les revendications des salariés de ce secteur.

C'est fondamentalement ce qui explique que pendant des années et parfois dans le cadre de luttes dures, les salariés du social ont surtout fait l'expérience de l'isolement et du manque de perspectives. Cela s'explique aussi du fait de l'éclatement du secteur en différentes professions.

Beaucoup de travailleurs sociaux se sont ainsi tournés vers des techniques pédagogiques et relationnels mais là ils ont du affronter l'institution et les conflits d'équipe. D'ou un certain répit sur le travail quotidien et sur des ouvertures extra-professionnelles.

Les années 80 et la décentralisation

Comme je l'ai dit précédemment, l'accentuation de la crise économique se développe dans les années 80 ce qui entraîne des restructurations au niveau des entreprises, celles ci devant rester compétitives cela implique des modifications techniques et des compressions de personnel; d'ou une augmentation du chômage.

L'état dans le même temps avec ce taux de chômage élevé n'a plus les mêmes priorités et malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir c'est la gestion de l'austérité qui va être effectuée. La décentralisation résulte aussi en partie des choix qui vont être faits pour gérer la crise. Si bien qu'au niveau du travail social proprement dit, des secteurs entiers vont subir des restrictions budgétaires et des redéploiements.

L'état et les entreprises n'ont plus besoin du même nombre d'individus au travail ce qui implique un quadrillage social moins important mais nécessite un renouvellement des mesures

Dans le même temps, la dégradation des banlieues s'est accentuée, ponctuée ici et la de révoltes violentes de la part des jeunes de ces quartiers.

Face à cet état de fait, le gouvernement socialiste a pris deux grandes mesures : Les programmes DSQ et le RMI. Cependant, il n'a fait que résorber les conséquences de la crise économique et sociale, la racine principale qui est le chômage n'a pas été attaquée.

Les évolutions actuelles du travail social

Trois extraits du dernier livre du sociologue Jacques Ion (1) caractérisent bien l'évolution des professions sociales. (Les phrases entre guillemets sont de l'auteur)

Sur les assistantes sociales

«La crise économique, la montée considérable du chômage suivie de l'apparition de ce qu'on a appelé les»nouvelles pauvretés»ont suscité une forte demande d'aide individuelle; institutionnellement repérable à travers la multiplication des mesures de secours ponctuelles et les plans successifs dits «pauvreté, précarité». Le travail sur dossiers individuels, l'intervention au cas par cas sont aussi en une décennie devenus ou redevenus l'essentiel sinon l'exclusif du travail dans les secteurs.

Plus récemment les mesures de décentralisation qui ont abouti notamment à transférer le personnel des DDASS aux Conseils Généraux ont encore accéléré ce mouvement. D'une part en effet, les élus départementaux ont majoritairement tenté de freiner la montée des dépenses sociales et donc des postes et ont cherché ainsi à cantonner les agents dans des tâches clairement répertoriées; d'autre part la tentation est grande de leur part d'utiliser les services de l'aide sociale individualisée dans une perspective clientéliste.»

«Les possibilités de travail collectif sont d'autant réduites que le régime de l'urgence tend à régler le travail quotidien. La marge d'initiative parait ainsi de plus en plus faible.»

«Il apparait ainsi globalement que les tâches entraînées par le RMI sont vécues majoritairement comme disqualifiantes et entraînant un surcroît de travail nuisible aux taches quotidiennes. Par ailleurs la complexité des systèmes de pouvoirs au sein des CLI (Commissions locales d'insertion), les rivalités entre

Préfecture et Conseil Général en certains départements ne sont pas de nature à les inciter à s'investir dans un domaine ou les enjeux politiques peuvent au contraire en effrayer plus d'une.»

Comme le démontre Jacques Ion les problèmes sont importants, un certain manque de reconnaissance et un travail d'exécutante dans les nouveaux dispositifs d'insertion contribuent à développer chez les assistantes sociales un certain «ras le bol» d'où des grèves pour les plus déterminées ou des recherches d'autres postes de travail pour les plus déçues.

Sur les éducateurs spécialisés

C'est l'entre soi des éducateurs qui est ici révélé :

«La décentralisation qui a conféré au département la plupart des attributions en matière d'éducation et de prévention spécialisée a fortement perturbé le milieu des éducateurs, notamment ceux qui employés d'organismes privés travaillent sur mandat judiciaire et en milieu ouvert. Les cas n'ont pas été exceptionnels de licenciements massifs dans certains départements à la suite d'audits opérés par le Conseil Général»

«On peut en effet émettre l'hypothèse qu'il existe comme un particularisme du métier d'éducateur, qui le rend peut être moins apte que d'autres à assimiler les transformations environnantes. Ce particularisme, c'est ce que l'on peut appeler la sphère d'autonomie professionnelle ou encore l'entre soi du métier.

Cette sphère est faite non seulement de savoirs et de techniques mais aussi d'une histoire et d'un cadre d'exercice de ces pratiques. C'est ce tout qui constitue une sorte d'entre soi à deux faces».

«L'une de ces deux faces est bien connue, c'est la confrontation avec le client. L'entre soi se fonde en ce cas sur la pratique du secret comme composante fondamentale de la relation à la clientèle.»

«Cet entre soi exclut donc toute participation à des entreprises médiatiques. Elle tend également, à un degré moindre à rendre problématique le partage de la «clientèle» avec d'autres professionnels.»

L'autre face décrite par Jacques Ion est celle de l'entre soi avec les pairs (Educateurs, Directeur et Conseil d'administration). Souvent les Conseils d'Administration (CA) protègent l'autonomie des professionnels.

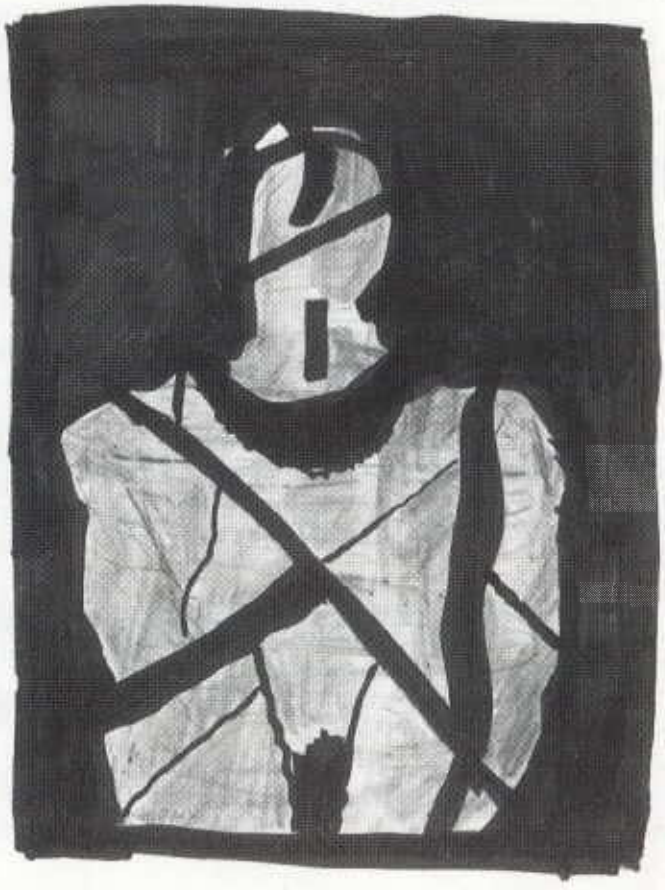

"Portrait du travailleurs social"

L'attachement à l'institution se caractérise aussi de la part des salariés souvent quand cette même institution est remise en question.

Jacques Ion insiste aussi sur le fait que les praticiens de l'éducation spécialisée ne sont pas loin de constituer un corps à travers un ensemble de systèmes d'appartenance et de règles internes.

Sur les animateurs socio-culturels

Jacques Ion parle ici d'une reconversion de la profession.

«Le métier d'animateur s'enracine dans un particularisme français né de l'héritage de fédérations associatives puissantes et d'un contexte socio historique déterminé. Rappelons que c'est au début des années 60 au milieu des 30 glorieuses, sous l'égide de l'état qui commence à subventionner de façon massive des fédérations associatives, à institutionnaliser des filières de formation, à programmer et financer des équipements (MJC, Centres sociaux, Clubs de jeunes, Foyers socio éducatifs, Maisons de quartier, Maisons de la culture, etc...) à mettre en place des administrations spécialisées que se constitue et se structure le secteur dit socio culturel.»

«Une nouvelle génération d'animateurs s'impose sur le marché du travail, sans mémoire des luttes anciennes et des rivalités d'appartenance fédérale. Ainsi autant demeure la possibilité de «monter des coups», autant diminuent l'intérêt et la pratique de la participation et de l'animation globale et tend à se répandre le modèle de l'équipement conçu comme somme de services aux particuliers plutôt qu'aux groupes. Privé de sa principale base sociologique et ayant perdu ses valeurs de références initiales (le quartier la participation, l'action globale collective), le socio-culturel se réduit comme peau de chagrin, il éclate.»

Jacques Ion esquisse alors suite à une certaine fragmentation du secteur, trois grandes directions :

- Un secteur plus artistique (Maison de la culture, Centre d'action culturelle)

- Un secteur : Prestations de services avec pratiques spécialisées (Yoga, micro-informatique, ateliers photos, expression artistique, sports, tourisme et vacances)

- Un secteur social avec prévention de la délinquance et insertion sociale et professionnelle (apparition dans les années 80 d'animateurs issus du milieu pour jouer les intermédiaires auprès des jeunes des quartiers difficiles)

En ce qui concerne la problématique des DSQ, Jacques Ion pense qu'elle n'est guère différente du développement communautaire. Les dispositifs DSQ reproduisent de nombreux traits de l'action socio-culturelle mais on ne saurait les confondre.

Les nouveaux dispositifs d'insertion auraient donc toute l'apparence du socio-culturel mais pas sa force intrinsèque.

Quel avenir ?

A la fin des années 70, les partis de droite au pouvoir incapables de faire face à la crise économique ont subit en 1981 une sévère défaite électorale. Pendant les années 80, les partis de gauche malgré quelques réformes de surface n'ont fait que gérer cette crise. Le refus de s'attaquer aux fondations mêmes du système économique, n'a aboutit qu'a appliquer une politique liée en priorité aux soucis des entreprises.

Le travail social confronté à la gestion de cette crise a eu de moins en moins de réponses appropriées pour les personnes les plus démunies socialement. Il en a découlé, et c'est toujours le cas actuellement un problème de recrutement et une déqualification de professionnels (embauches de personnes non qualifiées faisant fonction de travailleur social mais avec un statut et un salaire inférieur)

En ce début des années 90, il est impératif de concevoir une nouvelle politique sociale pour la France dans le cadre d'un nouveau projet de société ou la notion de solidarité primera sur le taux de profit. Ce projet devra rompre avec les politiques libérales ou sociale démocrates qui ont échoué ou qui ne survivent que ponctuées de crises un peu partout dans le monde.

Quant au travail social, il doit se renouveler de l'intérieur ce qui nécessite:

1 - Des formations plus qualifiées

2 - Des statuts plus solides et des diplômes reconnus comme équivalences universitaires entraînant ainsi une augmentation des salaires.

3 - La fin de l'éclatement des interventions sociales et le regroupement autour de trois professions référentes (Assistantes sociales, Educateurs spécialisés et Animateurs socio-culturels)

4 - Des projets globaux sur une ville ou un quartier impliquant la mobilisation des habitants et la revalorisation de la vie associative.

5- Une politique européenne adaptée avec un alignement des différents pays sur les mesures sociales les plus progressistes qui existent déjà.

6 - Une dimension militante indispensable pour un véritable travail de terrain ou la dimension politique est importante.

Faute d'un réel changement de politique économique et sociale, les fantômes des idéologies racistes et fascistes qui commencent de plus en plus à réapparaître en France comme en Europe se matérialiseront concrètement.

Dans ce cas là inutile de dire que le travail social cessera d'exister, des politiques de ségrégation et d'exclusion le remplaceront

Raymond CURIE

(1) Jacques Ion : Le travail social à l'épreuve du territoire, Privat, 1991

PREVENTION SPECIALISEE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

DES 1974 DES REFLEXIONS ONT ETE MENEES AU SEIN DES DIFFERENTES INSTANCES DE LA PREVENTION SPECIALISEE SUR LA PREVENTION GENERALE ET LA PREVENTION SPECIALISEE.

Ces textes mettaient en garde contre la coupure qui risquait de s'opérer entre d'une part, les besoins réels d'une population dont il convient de reconnaître parfois l'existence d'une nécessaire marginalité, et d'autre part, une stratégie politico-administrative instituant des structures à grands frais, théoriquement susceptibles de répondre à ces besoins, mais en fait s'adressant à d'autres jugés, apparemment plus importants.

A ce risque de coupure s'ajoute le risque d'y engloutir, outre des sommes considérables, un potentiel de travailleurs sociaux d'autant plus attirés par ces actions innovantes, qu'elles le sont sous couvert de «solutions» aux dysfonctionnements sociaux, qu'elles donnent l'illusion de la permanence et de la sécurité, et qu'elles prétendent toucher les populations les plus démunies.

Or comment peut-on savoir quels sont les besoins réels des plus démunis ? Quelle est la meilleure réponse à ces besoins, et qui est le plus apte a entreprendre les actions convenables ? Comment. le savoir si la coupure est tellement profonde qu'il n'y a plus de liens avec ces population, et si l'appauvrissement en nombre de ceux qui sont à leur contact s'accroît au profit de concertations, certes pertinentes, mais où ils n'apportent plus les éléments nécessaires pour nourrir le débat faute de relations suffisantes avec le terrain.

D'autre part les éducateurs dans la rue perdent leur crédibilité auprès des jeunes et de leur milieu, du fait de leur absence: prolongée et de l'image qu'ils donnent d'être complices des lourdeurs et des inadéquations des mesures politico-administratives qu'ils essayent de prévenir.

Ces constatations nous amènent à réfléchir sur trois points :

- l'éducateur de Prévention Spécialisée, **objet** de tout et n'importe quoi, dans le désir des décideurs.
- l'éducateur de Prévention Spécialisée, **impuissant** à prévenir la répétition des phénomènes de marginalisation,
- l'éducateur de Prévention Spécialisée, **victime** de l'illusion d'une bonne action, du fait du mauvais usage, par le décideur, d'un bon outil.

L'éducateur de Prévention Spécialisée est celui qui doit tout savoir, doit tout faire.

Nés de l'inquiétude des juges d'enfants, mais aussi des directeurs de Foyers de jeunes travailleurs, ou de M.J.C., il y a quarante ans, lorsque les institutions étaient gênées dans leur fonctionnement par ceux qui ne s'y conformaient pas, les éducateurs de rue» étaient déjà sollicités pour «s'occuper» de ces troublions. C'était faire l'économie des pourquoi de telles inadéquations, de telles répétitions des comportements déviants.

Tout se passe actuellement comme si nous étions revenus quarante ans en arrière. Nous n'avons rien appris des maladresses des uns et des autres.

Certes il y a un énorme progrès dans l'effort des institutions pour accueillir les plus démunis, les plus différents. Mais ces efforts «s'essoufflent», si, parallèlement, s'appauvrit la nécessaire réflexion menée avec les populations marginalisées, ou si s'accroît la pression d'institutions inadéquates.

Bien plus, les conflits latents inévitables dans toute société risquent de trouver un prétexte à issue violente, si les projets ou les ébauches de réalisation des initiatives prises par les populations marginales ne sont pas reconnus, ou sont rejetés, ou encore détruits.

L'éducateur de Prévention Spécialisée est alors impuissant à prévenir la répétition des phénomènes de marginalisation.

En effet comme l'écrivait Jacques ELLIL, «*la seule orientation possible est d'arriver à faire produire (aux populations marginalisées) un projet humain commun, acceptable pour elles et pour le corps social, et qui redonnerait à ces groupes une aptitude à l'évolution et à la structuration.*

Si l'on n'a pas cette visée, d'une autoproduction, d'un projet humain, on s'engage dans la voie de la reproduction indéfinie de la marginalisation».

Que signifie la présence d'un éducateur de Prévention Spécialisée mandaté pour colmater les brèches d'un dispositif qu'un appareil politico-administratif s'ingénie à tailler ? Ce n'est pas le moindre paradoxe de l'action sociale. Certes la marginalité, l'anomie, sont consubstantielles à toute société. Sans doute y-a-t'il une gestion de la vie en société pour en réduire les dysfonctionnements et non en accroître aveuglément le nombre, sous prétexte illusoire d'en réduire à courte vue les effets. Calmer la douleur, réduire la fièvre, punir le voleur, ne supprime pas le mal.

L'éducateur Spécialisé est victime des illusions dont il est l'objet :

- illusion de tout pouvoir résoudre parce qu'il est vécu comme sachant avoir accès à ceux dont il a la confiance.
- illusion de ce qu'il représente auprès de ceux qui ne peuvent entendre les sous-groupes culturels marginaux.
- illusion de la bonne conscience de ceux qui l'utilisent comme un objet fétiche, garant de la «bonne action sociale».

Or ce bon outil qu'il est en effet, est «grillé» par le mauvais usage qui en est fait par les décideurs. Ce mauvais usage, le disqualifie précisément auprès de ceux dont il risque de tromper la confiance en étant l'otage involontaire des payeurs décidant de tout sous le prétexte que posséder l'argent est un critère de compétence et de bonne conscience.

Certes il faut bien de l'argent pour vivre. Mais la perversion réside dans l'exploitation qui est faite de l'impossibilité de vivre autrement que pour et par l'argent. Pour celui qui est affamé, il est facile de lui faire perdre son âme pour quelques miettes de pain.

Il est temps de s'interroger sur trois points :

- Pourquoi ces illusions ?
- Pourquoi cette reproduction des mêmes erreurs ?
- Pourquoi cette réduction à néant d'un outil qui a fait ses preuves ?

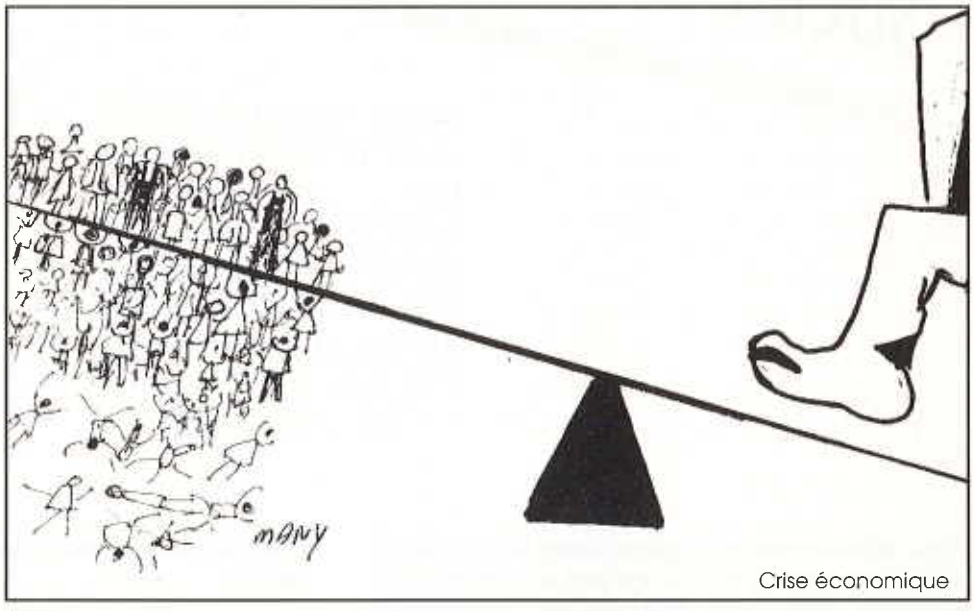

Crise économique

L'***illusion*** ne naît-elle pas de l'optimisation de démarches dont l'évaluation des résultats est à courte vue ? Arrêter un voleur, avons-nous dit, n'est pas suffisant pour supprimer le vol. La faillite des institutions judiciaires, familiales, éducatives, policières, ne disqualifie pas pour autant la justice, la famille, l'école, l'ordre public. La présence de mauvais parents, de mauvais maîtres, de mauvais juges, de mauvais policiers, de mauvais éducateurs, ... ne justifie pas la généralisation de ce jugement sur les acteurs sociaux dans leur ensemble. L'éducateur de Prévention Spécialisée n'échappe pas à la règle.

Par ailleurs, l'illusion est en rapport avec le besoin de rationaliser : un effet, une cause, un symptôme, un remède, un stimulus, une réponse. Elle réside d'autre part dans la croyance en une toute puissante et parfaite idéologie, partagée par toutes les cultures.

L'action de prévention Spécialisée devrait être parfaite et universelle !

La reproduction des mêmes erreurs dans la conduite des entreprises de l'homme, et, en ce qui nous concerne ici, des actions concourant au bien-être de l'homme dans la cité, ne tient-elle pas à la permanence des illusions ?

La non-acceptation de la relativité des situations aux lieux, aux temps, aux cultures, concourt à la construction de modèles ou de systèmes organisés, producteur de souffrances pour ceux qui ne peuvent s'y inscrire.

De tels ensembles organisés pour le plus grand nombre ne risquent-ils pas d'être caduques, s'ils ne comportent en eux-mêmes les possibilités d'une souplesse adaptative, une ouverture à des concepts nouveaux à des publics marginalisés par la rigidité ou la rigueur des contours de l'organisation ?

Dès lors, comment entrer en contact avec les plus fragiles, les plus faibles, mais aussi les plus entreprenants et les plus critiques devant la puissance de l'organisation ? Comment reconnaître leurs qualités potentielles; et ne pas s'attarder à l'unique évaluation des «prérequis» de l'intégration au grand groupe ?

Pourquoi réduire à néant ceux d'entre les éducateurs professionnels qui ont le savoir-faire de l'écoute, du contact, de l'accompagnement de ce public à la fois marginal et exclu ? Pourquoi ne pas reconnaître ce travail comme un des plus difficiles du fait qu'il ne procède pas du contrôle social, ni de l'intégration, ni de la répression mais qu'il se fonde sur la reconnaissance des personnes socialement «carencées», de leurs difficultés à acquérir leur identité de personne à oser exprimer leurs désirs, leur capacité de vivre en groupe avec leur difficulté à élaborer leur projet d'existence ?

Pour que de tels travailleurs sociaux dont l'action s'inscrit dans cette problématique, soient reconnus dans leur statut social, il convient de :

- **reconnaître** la spécificité de leur travail,

- **reconnaître** la complexité des qualités et de la formation requise,

- **reconnaître** les conditions nécessaires à l'accomplissement matériel et psychologique de l'action dans la rue auprès des publics les plus démunis, soit par carences de l'étayage affectif et social, soit par exclusion des structures trop rigides, soit en raison de ces deux facteurs auxquels peuvent s'en ajouter d'autres qui les compliquent (déficiences physiques, mentales, instrumentales ou autres),

- **défendre** leur rôle et leur statut dans une société où ils ont leur place autre que de traiter des déchets ou replâtrer des lézardes institutionnelles.

Sinon le fossé se creusera entre les institutions et les plus démunis qui ne bénéficieront jamais des sommes considérables, qu'en leur nom, on attribue à des entreprises plus gratifiantes.

Il s'agit de logiques différentes devant être traitées comme telles se complétant sans s'exclure; faute de quoi l'une et l'autre sont vouées à la paralysie et la confusion.

Pratiquement, reconnaître la spécificité de ce travail, c'est préciser les caractéristiques de la Prévention Spécialisée :

- **Son action** : elle prévient la reproduction de la marginalisé :
  * en allant vers ceux qui, soit seul, soit en groupe, sont au contact des dangers de toutes les carences, de toutes les exploitations, de toutes les insécurités :
  * en comprenant les valeurs des sous-cultures marginales.
  * en essayant de faire émerger les désirs et les moyens de répondre aux besoins (santé, savoir, jeu, travail, vie affective...).
- **les outils** : la présence non mandatée, garantie d'une reconnaissance personnelle,
  * La proposition d'activités sans contre-partie (libre adhésion), basée sur une confiance réciproque, un respect mutuel (non étiquetage),
  * Le contact avec les autres travailleurs sociaux, intervenant dans les institutions : famille (AEMO, Ass sociales, crèches familiales, garderie, puéricultrice...), santé (dispensaires, consultations, médecins de quartier, médecins scolaires...), école (aide aux devoirs, alphabétisation, insertion scolaire, CES...), travail (économie libérale)
    - pour ceux qui peuvent y accéder : C.F.I., stages - contrats : préformation - formation - adaptation
    - pour les plus de 25 ans : RMI, contrat emploi solidarité (CES)
    - pour ceux qui ont le désir de travailler PAIO, ANPE,
    - pour ceux qui n'ont pas le niveau : «petits travaux, missions locales, entreprises d'insertion,
    - loisirs : animateurs de la cité, camps, week-end, sports individuels, collectifs, combats, ateliers d'expression
  * La participation aux instances locales de prévention au sens large :
    - participer aux groupes de pilotage des différentes instances : missions locales, habitat vie urbaine ou rurale (DEV - DSQ), CCPD,
    - participation au groupe de pilotage de mise en place dans un quartier, une commune, ou une cité, d'une action d'animation, de prévention au sens large, ou de prévention spécialisée d'un contrat d'action de prévention (CAP), etc.

*Reconnaître la complexité des qualités et de la formation requise c'est **IMPOSER** dans toutes les écoles d'éducateurs :*

- une formation sociale à la politique locale, au développement social du quartier, au diagnostic social de la vie communautaire,
- une formation éthnologique et anthropologique à la connaissance des sous-cultures enfance, adolescence; selon les milieux, les ethnies,
- une formation sociologique sur la communication des ensembles : les élus, les associations, inter et intra associations (CA, salariés),
- une formation psychologique sur les étayages, biologiques et environnementals de la structure d'une personnalité.

Mais c'est aussi reconnaître la formation «sur le tas» nécessaire, continue, parfois seule à discriminer ceux qui sont aptes «au contact de la rue» et suffisamment résistants aux difficultés d'un accompagnement épuisant.

Reconnaître les conditions nécessaires à l'accomplissement matériel et psychologique de l'action, c'est ***affirmer*** *:*

- l'importance d'une équipe structurée d'au moins cinq postes éducatifs professionnels à plein temps, dont un chef de service formé pour les problèmes techniques, administratifs: juridiques de l'insertion socio-professionnelle,
- l'importance d'une supervision d'équipe par un tiers formé (psychologue, psychosociologue, psychiatre...) capable de faire émerger les conflits à propos de la pratique et des difficultés du travail de rue avec un public lui-même en difficulté,
- l'importance d'un Conseil d'Administration formé au soutien d'une équipe de rue et capable de participer aux instances de:la vie sociale locale, mais aussi d'opérer des montages financiers, pour alimenter les actions de la «structure»,
- l'importance d'un regroupement départemental sous forme de «collectif», où toutes les expériences de prévention spécialisée se réclament des mêmes caractéristiques, des mêmes principes de fonctionnement.

Défendre *le rôle et le statut de tels travailleurs sociaux professionnels. C'est leur donner les moyens matériels et moraux de remplir leur mission :*

- un salaire décent et incitatif, permettant une vie personnelle à côté d'une vie professionnelle épuisante physiquement, nerveusement, moralement.
- un budget permettant de payer une équipe complète : une supervision, une possibilité de formation complémentaire selon un plan prévisionnel établi, permettant des activités nécessaires aux actions éducatives et selon des montages financiers que les fonctionnaires des tutelles, avec les administrateurs compétents et le Directeur du service, devraient pouvoir établir sans qu'il y ait suspicion ou résistance sur les bien-fondés des démarches éducatives.
- Les projets pédagogiques, l'évaluation des moyens et des résultats, permettant un contrôle facile pour celui qui veut bien se donner la peine de regarder.

Maintenir et promouvoir l'importance des bénévoles aux conseils d'administrations, des personnes «relais et ressources» bénévoles du terrain de l'action.

EN RESUME,

1 - Tout est mis en place pour une action auprès des plus démunis.

2- Il suffit d'aller de l'avant.

Sans doute faut-il regarder de temps en temps dans le rétroviseur pour ne pas se faire doubler, et éviter les détournements (pour des mobiles certainement louables; mais peut-être aussi trop opportin), des moyens qui font cruellement défaut aux travailleurs de Prévention Spécialisée.

Si cruellement défaut qu'ils s'en vont vers des offres plus conformes à leur dignité, comprenant moins d'épreuves, et mieux reconnues par l'appareil politico-administratif.

A terme, s'il n'est porté remède à un tel appauvrissement de ce secteur de vie sociale, les exactions se multiplieront, la loi du western dominera les ensembles marginalisés. A une logique d'humanisation de la vie communautaire se substituera une logique répressive de la violence qui guette les sociétés pauvres, sans voix autre que le cri. Si l'on n'a pas compris cela on n'a rien appris du passé et l'avenir est sombre humainement - même s'il est doré matériellement. L'homme au service de l'argent et des progrès techniques, l'argent et les outils techniques au service de l'homme; tel est le choix de l'héritage à transmettre à l'enfant de demain quels que soient son niveau social, sa culture, sa structure personnelle.

De tels objectifs méritent que les associations qui dans un même département., les adoptent se constituent en «collectif» dont elles choisiront elles-mêmes le support juridique et les misions partenariales.

Il s'agit la d'un élément concourant à l'analyse de la paix sociale dans ce pays.

3- La constatation des dysfonctionnements sociaux à partir des diagnostics sociaux et des contrats d'action Prévention (CAP), doit conduire à instaurer dans la loi la présence des instances de Prévention Spécialisée à tous les niveaux de «pilotage» :

- niveau local de l'enquête du DSQ fusionne ou non avec le CCPD pour le pilotage d'un C.A.P. avec la présence des équipes et des associations.
- niveau départemental au niveau du D.S.Q. et du C.D.P.D., avec la présence du collectif départemental de P.S. quelle qu'en soit la forme.
- au niveau national, des représentations des grandes associations au sein du C.N.V. avec la présence du CTP et. du CNLAPS.

4 - ***La reconnaissance par la loi de la finalité*** *et des méthodes de la Prévention Spécialisée dont le lieu-dit est la rue, doit entraîner sur le terrain, une présence d'équipe professionnelle garantie dans son statut et son rôle, un soutien administratif bénévole compétent, une attitude politico-administrative éclairée.*

Victor GIRARD

Président de commission au Conseil Technique de la Prévention Spécialisée

LES PRATIQUES SOCIALES EN MILIEU SCOLAIRE

L'UN DES CHAMPS D'INVESTIGATION DES ASSISTANTS SOCIAUX SE SITUE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. «CHARGE D'APPORTER ECOUTE, CONSEIL ET SOUTIEN AUX ELEVES, AUX ETUDIANTS ET AUX PERSONNELS, POUR FAVORISER LEUR REUSSITE INDIVIDUELLE ET SOCIALE, LE SERVICE SOCIAL EST UN ELEMENT ESSENTIEL DU SYSTEME EDUCATIF»(1). PHILIPPE ET OLIVIER TRAVAILLENT COMME ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES EN BANLIEUE PARISIENNE (2). ILS S'EXPRIMENT SUR LEURS PRATIQUES QUOTIDIENNES AU SEIN DES NEUF ETABLISSEMENTS QU'ILS ONT EN CHARGE.

FORMATION

Ils ont bénéficié d'une formation sociale dont la valorisation en terme d'homologation a fait l'objet des revendications des A.S en grève. «*Nous avons une formation sociale et nous sommes les seuls à avoir cette formation en milieu scolaire, cela pose parfois un problème de communication avec les enseignants qui., eux, ont une autre formation et par conséquent un autre objectif du travail*» dit Olivier qui a commencé son travail depuis six mois dans cinq collèges.

Ce problème de communication s'inscrit dans une logique d'ensemble liée au système d'enseignement basé en particulier sur des cours magistraux, mais l'école n'est pas seulement un lieu où on consomme un savoir scolaire. L'école est aussi un lieu de vie. La différence professionnelle entre les professeurs et les A.S se traduit également par une certaine hiérarchisation des métiers; certains se préoccupent davantage des questions sociales qui dépassent le cadre de l'école, veulent faire des élèves, des vrais acteurs avec qui on doit identifier et solutionner des problèmes, tandis que pour d'autres, la mission se résume à une transmission du savoir et en ce sens «*tout faire pour l'élève*».

C'est dans cette logique que certains chefs d'établissements,

voire des enseignants «*veulent avoir un droit de regard sur nos activités*» dit Philippe.

Il rajoute «*La communication est un problème phénoménal et en même temps l'une de nos compétences acquises durant notre formation. Il n'y a aucun temps de réflexion entre les adultes, ni à l'intérieur des classes pour dire ce qui va - ce qui na va pas*».

LA PRATIQUE

« *Le sens de notre activité s'inscrit dans un projet global d'une société donnée*», dit Philippe en rajoutant :

« *Des notions telles que chacun a des potentialités, chacun peut avoir sa place dans la société et le respect*

de l'autre forment un certain nombre de valeurs qui définissent les projets qu'on peut avoir, c'est cela avant tout le travail d'un A.S»

Rendre pratiques et opérationnels des concepts tels que l'autonomie, la citoyenneté, la responsabilité ou les droits de l'enfant dans le travail d'A.S vient de la définition que Philippe et Olivier donnent de leur métier.

Olivier précise que «*La particularité de notre démarche est que l'enfant puisse trouver sa place dans* ***l'évaluation*** *de la situation et dans la recherche de solution. En fait on travaille ensemble*'.

Faire un travail convenable consiste à répondre à la fois aux demandes des élèves mais aussi aux professeurs et aux parents. faire en sorte que tout le monde dans un esprit de collaboration basé sur l'autonomie de chacun puisse s'exprimer et donner une signification à son activité.

«*On n'a pas de baguettes magiques, cela nous arrive fréquemment d'orienter des élèves vers d'autres services plus compétents et plus adaptés. Chaque adulte a sa position sociale et d'autres compétences vis à vis des enfants*» dit Philippe.

NOUS DEVONS SANS CESSE DEFINIR NOTRE METIER ?

La définition du métier d'A.S n'est pas toujours claire pour les élèves. Cette ambigüité vient de plusieurs facteurs :

- l'activité sociale proposée par les A.S se déroule à l'intérieur des établissements scolaires, en ce sens le positionnement géographique des établissements peut renforcer la non clarification des métiers.

- les élèves tout comme les adultes ont une image des A.S qui est souvent figée; l'A.S qui donne de l'argent, l'A.S qui donne des logements, l'A.S charité, l'A.S qui fait de la morale, l'A.S qui est là pour les pauvres, etc...

- la présentation théorique, médiatique et éducative donnée aux différents corps professionnels, a créé un système de hiérarchisation des métiers. L'image et le statut attribués à la mission de l'école se caractérisent par la réussite, alors que la finalité du travail social représentée par les A.S ne se caractérise pas par cette «réussite» !

C'est dans ce cadre que Philippe et Olivier doivent sans cesse définir leur rôle au sein de l'établissement. Ils se présentent aux élèves comme des personnes à leur «disposition» pour les écouter. Mais la façon dont on se présente aux élèves est très importante, il faut bien définir ce qu'on entend par être à leur disposition» dit Philippe. En fait la réponse des Elèves dépend directement de la façon dont ce travail d'explication est reçu.

La définition théorique doit se traduire par la pratique. Il faut que les élèves mais aussi les enseignants puissent comprendre le métier d'A.S dans une pratique réelle. C'est cela que chaque acteur social est obligé de faire quotidiennement pour signifier les activités. «*Régulièrement pendant : les pause café*» *nous discutons avec les élèves et a partir de leurs images nous essaierons de dire et redire qui nous sommes et ce que nous voulons faire*» dit Philippe.

En fait, la partie importante de cette explication continuelle ne se concrétise que par une certaine prise de rôle réel sur le terrain et une interaction que les acteurs peuvent créer.

Olivier précise qu'il faut aussi un effort quotidien «*pour dire aux professeurs ce que nous sommes capables de faire au sein de leur institution scolaire*».

L'IDENTIFICATION DES PROBLEMES

Dans la mesure où les différents acteurs sociaux sont amenés à collaborer ensemble pour accomplir leur tâches, l'identification des problèmes à résoudre n'est pas très simple. Les visions variées, les objectifs divers et les représentations multiples sur le travail social nécessitent des investigations complexes de la part des acteurs. C'est dans cette perspective que l'efficacité du travail peut être comprise par les uns et autres.

« *Il y a problème, lorsque des acteurs préconisent des écarts entre ce qui est, ce qui pourrait être et ce qui devrait être*»(3).

Les problèmes enregistrés sur le terrain se divisent en deux parties :

- les problèmes qui demandent une solution immédiate (les urgences),
- les problèmes quotidiens qui d'un établissement à l'autre peuvent varier et dont les solutions demandent un dispositif à long terme.

Dans les deux cas de figure,» *Un problème est un problème et il faut le résoudre*» dit Olivier en rajoutant «*Il n'y a pas de problème plus important que l'autre, à partir du moment où un élève a un problème, pour lui, c'est très important*».

La catégorisation des problèmes ne se définit pas de la même façon si on se place du côté des A.S, des professeurs ou des élèves. Même si à l'intérieur du personnel de l'établissement on peut voir des conceptions diverses.

Etant donné que les chefs d'établissement sont responsables officiels des élèves, la collaboration devient parfois difficile; même si certains d'entre eux ont un esprit d'ouverture pour un travail de partenariat, beaucoup sont rigides et créent en ce sens un «droit» de contrôle sur toutes les activités en direction des élèves. Certains se considèrent comme chef d'entreprise dit Philippe. Les conseillers d'éducation de part leur statut au sein de l'établissement qui consiste à gérer deux situations, externe et interne à l'école (sociale et scolaire), «s*ont souvent des alliés précieux*» dit Philippe en précisant qu'au niveau du personnel enseignant,

«cela dépend vraiment des personnalités des enseignants. Certains professeurs disent carrément cela n'est pas mon problème, débrouilles-toi !»

LA CATEGORISATION DES PROBLEMES

Au delà des problèmes d'ordre matériel rencontrés sur le terrain, les élèves qui fréquentent les A.S vivent un malaise profond qui se veut révélateur de la crise de leur position au sein de la société.

Philippe dit: «*J'ai l'impression de rencontrer beaucoup d'élèves qui se cherchent, ils ne sont pas bien dans leur peau, ils se sentent seuls et ils se demandent comment ils vont y arriver, comment vont-ils gérer leurs contradictions, comment vont-ils trouver leur place*»

Ce malaise est vécu par les jeunes comme un échec, celui des ambitions et des désirs écrasés par un système de compétition de plus en plus sélectif.

Un malaise qui traduit la perte des illusions. Olivier dit que les jeunes s'ennuient à l'école «*Cela a des explications dans la politique académique, l'idée de 80% élèves au baccalauréat veut dire qu'il y a beaucoup de filières qui vont disparaître. On oblige les élèves qui auraient plus de chance dans les apprentissages manuels à suivre des scolarités longues avec des cours magistraux* » Ces jeunes s'ennuient parce que l'école ne répond pas à leurs aspirations, ils s'ennuient car ils savent qu'ils vont se retrouver à la Rue et ils s'ennuient parce qu'ils sont angoissés par l'avenir qui les attend.

Parmi les problèmes rencontrés au jour le jour, il y a aussi des questions qui sont directement liées à l'âge de l'adolescent : «*l'inadaptation scolaire qui vient de l'école ou de l'élève se traduit par un malaise qui se manifeste par la violence verbale ou physique, les histoires de couples, les conflits parents—enfants, la non communication avec le monde adulte, etc*».

Les problèmes socio-économiques, la situation des parents au chômage, la difficulté pour se loger etc... sont aussi des facteurs importants qui déstabilisent les jeunes et les empêchent de suivre et recevoir «normalement» le message de l'école.

C'est l'accumulation de ces difficultés et le renforcement des problèmes liés à l'éducation Nationale qui poussent ces jeunes à rejeter l'école.

MANQUE DE TEMPS

Faire un travail social efficace demande une présence régulière et certaines conditions sur le terrain. La plupart des questions qu'on vient de développer exigent un dispositif de traitement souvent de longue durée.

Des moyens adaptés tant au niveau matériel qu'au niveau pédagogique sont indispensables pour pouvoir apporter des réponses aux attentes des élèves.

«*L'assistant social assure une présence régulière dans les établissements dont il a la charge. Il participe également au réseau mis en place par l'inspecteur d'académie pour répondre à la demande des établissements non prioritaires de l'enseignement secondaire*» dit la circulaire ministérielle No 91-248 du 11 septembre 1991.

En réalité les choses se déroulent autrement : «*Il n'y a plus de temps pour respirer, pour discuter. Trouver un temps pour un jeune qui a des problèmes, qui souhaite rencontrer un A.S, développer son cas, n'est pas si simple*» dit Olivier en rajoutant «*dans l'un des collèges où Je suis, il n'y a pas de permanence régulière. Cela veut dire que l'élève en cas de besoin est obligé de rater son cours*».

Dans cette situation plusieurs problèmes se posent :

- l'élève est obligé de rater un cours, cela pourrait avoir des conséquences sur ses résultats scolaires, surtout s'il doit quitter les cours à plusieurs reprises.

- l'élève est obligé de justifier son absence auprès de son établissement

- l'A.S doit justifier l'absence de l'élève à l'établissement, ce qui renforce la bureaucratisation de l'activité.

Le manque de temps peut avoir des conséquences graves sur les résultats du travail. En effet, parmi les conditions à réunir, l'instauration d'un climat et d'un espace favorable à la communication et à la discussion est important. Faute de quoi, un vide remplacera cet espace et le terrain serait favorable pour avoir des images déformées des A.S et du travail social.

Philippe dit «*Quand on est présent régulièrement dans l'établissement, on arrive à discuter, dire et redire ce qu'on fait, comment on travaille et dans ce cas en général cela se passe bien. Mais le fait d'avoir quatre ou cinq établissements en charge rend très difficile voire impossible le travail*».

L'un des aspects essentiels du travail social en milieu scolaire est la prévention. On voit alors que l'une des conditions indispensables pour mettre en place des actions de prévention est une présence active et régulière sur le terrain. La mise en place de dispositif de prévention comme outil privilégié pour lutter contre les inégalités (4) demande des moyens spécifiques en particulier du temps suffisant. «*On ne peut pas instaurer une bonne communication avec les élèves tout comme avec les professeurs car nous avons trop d'établissements en charge*» dit Philippe en rajoutant:

« *A chaque fois qu'on est là en touriste, en demi-journée, cela dysfonctionne. Car On ne peut pas prendre le temps pour discuter avec les élèves. On ne fait pratiquement que répondre aux demandes des membres de l'administration et cela est très regrettable ou même inadmissible quant à la qualité du service rendu aux élèves, tant sur le plan de la prévention que de la protection, car un travail de prévention est long. Savoir qu'on ne peut pas faire son travail efficacement nous met en colère, rend furieux et hors de nous*».

LE SOCIAL EN CRISE OU LA CRISE SOCIALISEE

Tout ceci montre que le travail social tout comme l'activité scolaire traverse une crise. «*J'ai l'impression que les collèges deviennent de moins en moins des lieux de vie*» dit Olivier. la crise d'identité des jeunes dans la société actuelle, la logique de l'éducation Nationale et la politique éducative de plus en plus inadaptée et profondément spécialisée ont fait des écoles des lieux à part et des élèves, des consommateurs qui refusent cette logique.

L'absence d'une véritable politique sociale due notamment aux problèmes liés à l'accumulation des questions sans réponses dans le champs social (dont la grève des A.S était révélatrice), n'a fait que renforcer la crise dans un système triangulaire. (élève-école-travail social).

«*La clarté des buts d'une lutte sociale influence sa durée et les phénomènes de lutte transforment les acteurs*» (5).

L'enseignement est basé sur des cours magistraux, c'est la forme la plus directive qui puisse exister. Elle ne convient pas à tout le monde d'autant plus que le contenu de certains cours ne correspond pas non plus aux attentes des élèves.

Philippe dit «*Il y a trois ans, dans l'un des établissements où je travaille, sept filles se sont trouvées accidentellement enceintes, alors que dans les programmes à enseigner, il y a des sujets tels que la sexualité, la contraception, les M.S.T. etc... Je crois que les élèves n'arrivent pas à parler de ces sujets entre eux et en classe car souvent ces cours sont magistraux. On parle de la sexualité mais ce n'est qu'en fait la négation de la sexualité*»

Et pourtant le contrôle est le même pour tous. Olivier précise que : «*Si on remplaçait l'évaluation par l'auto-évaluation dans laquelle, l'élève pourrait dire lui-même que sur tel projet il n'était pas fort ou que sur un autre il se sent bien, dans ce cas, on changerait beaucoup de choses. Malheureusement ce n'est pas le cas et cela se résume par : j'ai réussi donc mon avenir est assuré ou je n'ai pas réussi. donc je suis en échec !*»

La question fondamentale qui se pose est la suivante comment faire avec tous les élèves dit en «échec» qui de toute façon possédent des compétences et des savoirs faire incalculables qui n'ont jamais été pris en compte par l'école ?

Le décalage entre ce que l'école leur propose ou plutôt leur impose et ce qu'ils vivent au jour le jour est très grand. Ils fréquentent l'école en principe pendant seize ans, ils se trouvent devant une logique qui ne s'intéresse qu'aux savoirs scolaires, or, ces mêmes jeunes vont se retrouver avec des connaissances qui peuvent être utilisées pour d'autres objectifs et d'autres finalités; savoir casser une voiture ou l'ouvrir sans clef, savoir pénétrer dans un appartement pour dévaliser, déjouer les nouvelles technologies de surveillance dans les supermarchés(6), savoir s'organiser et organiser des manifestations parfois violentes, (les événements des Banlieues ces derniers mois confirment cette hypothèse). L'élève n'a sûrement pas répondu positivement aux attentes de l'école, mais ils possèdent des savoirs-faire que l'école a toujours refusé de prendre en compte, dans les pédagogies proposées, et dans les contenus de l'enseignement.

L'intervention des A.S ne donnera pas de bons résultats et n'a de signification que si «*elle s'appuie sur les capacités des acteurs à se saisir des opportunités qu'elle crée et à élargir ainsi la liberté toujours limitée et contingente qui est la leur dans les systèmes dans lesquels ils sont engagés*»(7).

LA PRISE DE DECISION ET LE TRAITEMENT DES CAS

La prise de décision et le traitement des cas ne se font pas de la même manière si on travaille en secteur ou en scolaire.

L'évaluation prend une forme plus individuelle lorsque les A.S exercent leur métier dans les établissements scolaires. Dans les deux cas, les prises de décision obéissent à des régles officielles qui déterminent le cadre d'intervention des A.S.

Cependant, l'interprétation des règles (des textes officiels), se fait localement et en fonction des situations qui se présentent. le traitement des «cas» dépend de la manière dont on l'identifie, des informations qu'on peut rassembler sur le «cas», des possibilités et des moyens qu'on dispose et de raisonnement dont on peut faire pour son identification.

La façon dont on mobilise ses connaissances; façon de parler et importance du langage auront leur influence en tant que «*sources commutatives et expressives de l'action humaine*» (8) .

«*Si le regard et le sourire, la posture et le geste comptent autant que la parole, c'est d'emblée en vertu de leur signification sociale qu'ils sont appréhendés*» (9).

Si le statut et la. fonction des A.S sont définis de façon identique dans les textes officiels, les rôles qu'ils peuvent jouer et la place qu'ils peuvent occuper en pratique, dépendent de la manière dont ils peuvent ou ils veulent agir sur le terrain.

Philippe dit: «*Travailler avec des enfants ou des jeunes c'est avant tout travailler sur soi...On se voit changer à travers les enfants*».

La création des espaces dans lesquels chaque A.S peut agir et prendre une décision est liée à de multiples facteurs tels que sa formation antérieure, son expérience, son ancienneté, la taille de son équipe, sa motivation, sa volonté, son projet de vie, son appartenance politique, ses savoirs-faire etc...

Le sens et la signification que chaque A.S peut donner à son travail et la place que ce dernier peut créer dépendent des lieux et des situations dans lesquelles agissent et interagissent l'ensemble des acteurs.

Le rôle d'intermédiaire que peuvent jouer les A.S entre l'extérieur et l'intérieur des établissements scolaires leur donne la possibilité de mettre en place des dispositifs d'action jouant sur le social et le scolaire.

Dans le cadre de l'orientation spécialisée par exemple, les A.S peuvent avoir une place importante au sein de la commission d'orientation. La constitution d'une fiche scolaire sur l'élève, fait partie des tâches essentielles que l'A.S est amené à faire; la manière dont il s'implique par rapport à cette fiche, peut être déterminante pour l'avis de la commission et pour l'avenir de l'élève qui sera ainsi étiqueté. «*le transgresseur peut estimer que ses juges sont étrangers à son univers*»(10).

Olivier précise «*Je pense qu'on peut avoir un rôle important dans cette commission si on sait comment se positionner. On peut aller jusqu'à s'opposer à une décision*»

Olivier rajoute: «*Pour un enfant qui a des troubles psychologiques importants, nous faisons tout ce qui est possible pour dire que même si au niveau scolaire une institution spécialisée peut être intéressante, elle ne le sera pas forcément sur le plan psychologique. Dans ce cas, ou on arrive à négocier avant que la commission ait lieu, ou alors nous nous déplaçons dans l'institution spécialisée. On prend des contacts avec d'autres partenaires extérieurs, et nous faisons tout ce que nous pouvons pour que cette décision n'ait pas lieu. Malheureusement il y a beaucoup d'A.S qui ne prennent pas cette place ou on ne la leur donne pas*»

Philippe pense que la place des A.S dans cette commission est assez particulière, et il ne s'agit pas de faire seulement un travail administratif. «*Il arrive parfois que cette orientations spécialisée soit révélatrice d'une situation particulière. Notre place est importante car les élèves ne savent pas ce qu'est cette orientation et là on procéde à un travail d'informations et de communication avec eux pour repréciser la section spécialisée. C'est aussi en faisant un point social sur l'élève qu'on découvre des choses que les autres ne peuvent pas voir*»

En fait, il ne s'agit pas d'attendre que la commission offre cette place aux A.S mais plutôt aux A.S de prendre cette place

UNE FORMATION EN TRAIN DE SE FAIRE

Même si la formation professionnelle à l'école est capitale et décisive pour le travailleur social, ce n'est certainement pas avec cette formation que toutes les questions professionnelles vont être résolues sur le terrain.

La motivation du travailleur social avant de choisir ce métier, son parcours scolaire, professionnel, éducatif, familial, etc...sont des éléments essentiels qui interviendront dans les choix et le raisonnement de ce dernier.

Un autre élément essentiel qui entre en ligne de compte concerne les enseignements que le terrain lui même apporte au travailleur social. Ici dans le cas d'un A.S, l'expérimentation des outils pédagogiques et des recettes théoriques acquis à l'école vont guider son choix pour tester ces outils et s'examiner lui-même.

Le degré de fiabilité de chaque idée reçue à l'école ne peut que se vérifier sur le terrain et en fonction de la situation locale dans laquelle se situe et se positionne l'A.S.

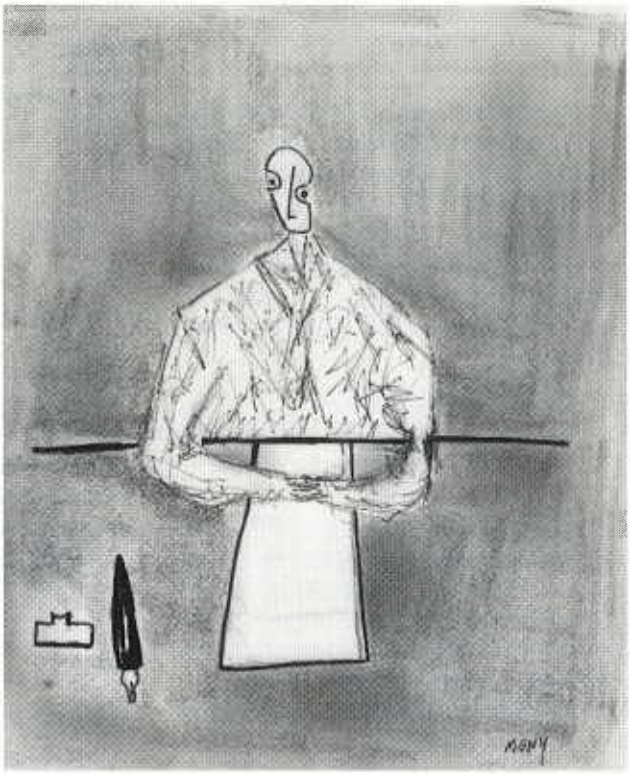
"Ecrire pour soi"

L'expérience, non pas en terme de durée, mais en terme de connaissance; l'acquisition des savoir faire, la connaissance des lieux, des codes de communication, de l'institution et de ses enjeux, des rapports hiérarchiques, «*la culture et les perspectives des élèves mais aussi celles des professeurs*» (11) font parties des enseignements que le terrain offre aux A.S.

La connaissance du terrain, les possibilités matérielles et administratives, le travail en équipe et le partenariat, les échanges et les coopérations inter-personnelles, les appartenances culturelles des élèves et leurs préoccupations quotidiennes, etc... sont des éléments sur lesquels l'A.S pourrait s'appuyer pour une meilleur efficacité dans le travail.

Les textes officiels, et les règles administratives déterminant les champs d'investigation des A.S peuvent servir pour La mise en place de toute action du travail social. Les décrets ministériels sont identiques pour tous mais l'interprétation de ces mêmes textes se fait localement et en fonction du contexte de chaque établissement.

Dans le cas de la commission d'orientation, l'interprétation de Philippe consiste à dire: «*Nous pouvons jouer un rôle d'intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur. Notre place est importante car les élèves ne savent pas ce qu'est l'orientation spécialisée*»

La manière dont on s'implique, les moyens qu'on se donne, la place qu'on crée et le résultat qu'on obtient aussi dépendent de l'interprétation qu'on fait de ces textes. Olivier dit: «*Malheureusement beaucoup d'A.S scolaires ne s'impliquent pas beaucoup dans cette commission d'orientation*»

Parmi les enseignements que le terrain offre aux A.S, on peut citer par exemple les méthodes de travail que ces derniers ont mis en place pour répondre aux demandes des élèves. (différentes formes d'actions de prévention, suivi de jeunes dans différentes situations, travail en partenariat avec les autres travailleurs sociaux, la mise en place des séances de soutien scolaire, etc).

Philippe dit : «*Pour certains élèves qui ont échoué sur le plan scolaire et qui doivent quitter l'école sans diplôme, j'ai mis en place un système qui consiste à leur donner une nouvelle fois une chance. Ils doivent pendant une semaine essayer de savoir s'il arrivent à faire leurs devoirs scolaires car la plupart ne veulent même plus essayer. Une semaine après on se revoit avec l'élève et on fait un bilan. Le résultat de cette méthode est très positif*».

En fait, l'apprentissage des contraintes dans la pratique crée un système de normes et de valeurs qui correspondent aux nouvelles stratégies à mettre en oeuvre.

On voit là un exemple type des outils que la situation offre à l'A.S, cette méthode demande évidement des conditions favorables pour qu'elle donne de bons résultats; une bonne préparation l'instauration d'un climat de confiance et de dialogue dans lequel l'élève trouverait sa place, discussions approfondies avec l'élève, présentation simple et naturelle de sa situation, la mobilisation de ses savoirs-faire, etc.

Olivier dit :» *On a vu l'exemple de beaucoup de jeunes en difficulté importante sur le plan scolaire qui en une année rattrapaient ce qu'ils n'avait pu faire durant trois ans. Cela pour une raison simple, ces élèves ont trouvé une écoute, ils ont pu donner un sens à leur travail parce qu'ils savent désormais pourquoi ils font ceci et pourquoi ils ne font pas cela. Il ne s'agit plus pour eux de faire un pas vers l'inconnu qui se traduit par; je donne une note et cela va faire plaisir à mes parents ou à quelqu'un d'autre, au contraire, cela va faire plaisir avant tout à moi-même*»

Malheureusement, le manque de temps, la surcharge de travail, l'absence de formation longue après quelques années de pratiques, l'absence de lieu de réflexion et de recherches entre les A.S sur le terrain, la complexité du travil, son évolution, son déroulement quotidien, etc... ne permettent même plus à certains A.S de transformer leur terrain en laboratoire de recherche...

Mehdi FARZAD

Chargé de cours aux Universités de Paris VIII et Reims

(1) Circulaire No 91-248 du 11 septembre 1991; Ministère de l'Education Nationale

(2) Olivier travaille depuis 6 mois comme A.S dans cinq collèges dans le 94, Philippe travaille depuis 8 ans comme A.S dans quatre collèges dans le 94.

(3) J.G Padioleau, L'ordre social, Ed, l'Harmattan, 1986, p 196.

(4) Circulaire ministérielle, Op, Cit

(5) J.G Padioleau, Po, Cit.

(6) R. Hess et M. Farzad, Brochure semestrielle du M.A.D.I.F (Mission d'Animation et de Développement de l'Information sur la Formation en Ile de France, No 7, janvier 1992.

(7) M. Crosier et E. Friedberg, L'acteur et le système, Ed Seuil, 1977, p 423

(8) E. Goffman, Façons de Parler, Trad Fra, Ed de Minuit, 1987.

(9) M. Lacoste, Parole plurielle et prise de décision, «Le parler frais dE. Goffnan», Ed, de Minuit, 1989.

(l0) H.S. Becker, Outsider, Etudes de sociologie de la déviance, Ed, Métaillé, 1985

(11) P. Woods, L'éthnographie à l'Ecole, Tr de Fra par P.Berthier, Ed, A.Colin, 1990.

Publicité

Le code **3616 ASSOS** existe depuis plus de 3 ans. Il vous permet de consulter.toutes informations concernant le mouvement associatif altematif. Notamment :
- Annuaire des associations
- Calendrier d'activités
- Sommaires de journaux

Avec de nouveaux partenaires : l'impatient....
Accessible 24h/24h. 365j/365j. Même tarif que le 3615 (0.98 F/mn)
N'oubliez pas de nous inscrire comme correspondant de presse pour vos communiqués, calendrier d'activités,...
URGENT: Nous avons besoin d'un soutien financier pour développer le service (publicité) et changer de matériel (qui vieillit vite)
CCP : 2279 46 R LYON

Continuer à se former après le diplôme, est-ce bien utile?

ON DIT QUE LES TRAVAILLEURS SOCIAUX SONT FRIANDS DE STAGES, DE SESSIONS DE FORMATION... C'EST CERTAINEMENT VRAI QUAND ON VOIT LE NOMBRE D'ORGANISMES, PLUS SERIEUX LES UNS QUE LES AUTRES, QUI PROPOSENT DES TEMPS DE REFLEXION SUR DES THEMES D'UNE EXTREME DIVERSITE.

Mais à côté de ces stages très fréquentés et généralement de courte durée, combien de travailleurs sociaux se lancent dans une formation plus longue de type universitaire ? Hormis l'investissement que cela demande, qu'est ce qui est frein, dans un secteur où les connaissances évoluent et où les références théoriques sont nombreuses ?

Travail social et diplôme

Un travailleur social diplômé, c'est quelqu'un qui après un temps de formation relativement intensif se retrouve sur un «terrain social». Motion vague qui va de la cité à l'institution pour handicapés sensoriels en passant par une Circonscription ou des appartements thérapeutiques... C'est ensuite quelqu'un qui va se trouver confronter à une»population» qui va du petit enfant à la personne du troisième âge en passant par les handicapés de toutes sortes, les exclus de tous ordres...

Il est bien évident que compte tenu de l'ampleur du champ d'intervention possible, la formation, appelée «formation initiale», qui aboutit à l'obtention d'un diplôme (A.S., E.S., Animateur) ne peut être qu'un survol de l'ensemble. Au mieux, pour ceux qui ont une pratique de terrain avant leur entrée en formation, ce sera aussi un temps d'arrêt, de recul, d'approfondissement. C'est déjà pendant ce temps de formation qu'un clivage va apparaître entre ceux qui vivent la formation comme un passage obligé, une contrainte et ceux qui vont vivre ce temps comme une période d'ouverture, de connaissance.

La formation, outil indispensable

Pour certains travailleurs sociaux, se former, être avide de nouvelles connaissances, de nouveaux savoirs, être curieux de ce qui bouge, évolue dans la société, comprendre les phénomènes sociaux, paraît indispensable. Pour ceux-là se former est indissociable du travail lui-même. En fonction de sa propre sensibilité, l'orientation sera plus sociologique que psychologique, philosophique ou historique. Mais qu'importe ! Les Sciences Humaines dans leur ensemble présentent un intérêt. Pour certains cela va les amener à reprendre après leur diplôme, une formation universitaire. Il s'agit souvent, plus d'un intérêt personnel, sachant le peu de perspectives qu'offre un diplôme de Philosophie, d'Histoire ou même de Sociologie, en terme de promotion professionnelle. Cela n'exclut pas bien évidemment d'envisager aussi la formation dans cette optique !

Savoir-faire contre Savoir

Reste à s'interroger sur tous ceux, et ils sont nombreux, qui trouvent toute formation, et en premier lieu la formation initiale, rébarbative, voire inutile. Ce sont ceux qui pensent que rien ne vaut la pratique, «être en prise sur la réalité». Pour eux, poser des actes, agir, est bien supérieur à la parole. Seule la pratique est formatrice, auto-formatrice plus précisément. Je fais telle chose avec tel jeune, çà marche. Je sais que c'est ce qu'il faut faire toutes les fois que je

rencontrerai le même type de problème ou de situation. La valeur accordée à l'expérience est d'autant plus renforcée qu'elle est également très appréciée lors des épreuves de sélection à l'entrée en formation. Et puis, n'est-il pas vrai, qu'au moins pour les éducateurs spécialisés, la formation n'est pas nécessaire pour travailler. Ce n'est donc pas le savoir qui crée l'éducateur ! Un bon éducateur serait celui qui a de l'expérience, ""de la bouteille". Ce n'est pas faux après tout !

Pourtant je reste perplexe face à cette façon de raisonner. Ce savoir-faire acquis par un cumul d'expériences, de tatonnements, cet empirisme qui ne fait appel qu'à son vécu, qu'à son ressenti personnel, construirait une «théorie» valable pour soi-même ? Ainsi tout se passerait comme si l'expérience des autres, le savoir des autres, leur élaboration théorique ne pouvait être entendu.

Alors ce n'est peut-être pas par hasard qu'un grand nombre de travailleurs sociaux ont rencontré des difficultés dans ce lieu essentiel de la transmission du savoir qu'est l'école : *""on a souvent souligné la défiance des professionnels du social à l'égard du savoir, et cette défiance se fonde sans doute dans les trajectoires scolaires problématiques que nombre d'entre eux ont connues".* (1)

D'ailleurs cette méfiance vis à vis du savoir se retrouve ensuite : difficulté à entrer dans un processus de formation, difficulté pour écrire (rappelez-vous ce fameux mémoire de fin de formation !), difficulté pour lire.

Négocier avec son passé scolaire et familial

La transmission du savoir c'est aussi celle qu'une génération transmet à une autre. Les travailleurs sociaux auraient-ils des comptes à régler avec leur passé familial ? Ce sont des choses qui se disent... Lire à ce sujet : *Du deuil à la réparation*, de Yolande TISSERON aux Editions des Femmes, 1986.

Evidemment tout cela ne simplifie pas les choses. On peut se dire que le mécanisme est le même pour toute personne entrant dans un processus de formation mais cela est certainement plus présent pour ceux qui exercent un métier dont les contours ne sont pas clairement définis.

Ainsi on peut se dire qu'exercer dans le Social, c'est faire un métier qui demanderait d'être continuellement inventif, créatif (la transmission théorique est alors inadaptée) et impliqué personnellement (la transmission familiale est alors dépassée). Cette façon d'envisager le Travail Social c'est peut-être la manière de négocier habilement son rapport ambigu au passé scolaire et familial. De plus il est vrai que dans le Champ social, les références théoriques sont variées, multiples, changeantes et que cela ne peut que renforcer la méfiance des travailleurs sociaux pour toute théorisation.

Rejet et fascination

En écoutant les professionnels du Social, on découvre très vite qu'ils ont une attitude très partagée face au savoir. A la fois rejet et fascination : rejet des psy, des sociologues mais rêve de devenir comme eux; rejet des théories mais capacité étonnante à en construire continuellement pour son propre compte. A la fois culpabilité et aspiration : si je me forme, je ne serai plus tout à fait un travailleur social, mais en même temps j'aimerai bien...

En prise ou emprise

Comment négocier avec le désir de se former sans se perdre dans toutes ces attitudes contradictoires ? Il y a alors un autre aspect de la théorie/théorisation qui me semble important et qui permet peut-être de franchir le pas pour se lancer dans une nouvelle formation, c'est le rôle majeur que la théorie joue dans la nécessité de se décentrer de la réalité. En effet, s'il est bon d'être «en prise sur la réalité", il n'est pas forcément idéal que la réalité ait une trop grande ""emprise" sur nous. Pour bien appréhender, analyser une situation ou un problème, il est utile de prendre un certain recul. La théorie, c'est justement ce tiers, cet autre qui va permettre de ne plus être seul face au problème à traiter, à la personne à aider, à écouter. La théorie, c'est ce qui permet de se dégager d'un trop grand collage, d'une trop grande empathie pour ceux que nous rencontrons.

Evidemment la théorie peut aussi être utilisée pour justifier une extériorité totale, tant il est vrai que le plus dur c'est de trouver la bonne distance ! Mais sans théorie à mettre entre nous et ceux qui nous sollicitent, on risque de ne plus être capable de séparer ce qui est le travail et la vie personnelle, on se noie rapidement, on finit par s'épuiser.

De nouvelles terres à explorer

Le champ social est si vaste qu'il y a toujours de nouvelles terres à explorer. Le plaisir de découvrir les nouveaux aspects de tel ou tel problème, enrichit et aide à voir un peu différemment les situations auxquelles nous sommes confrontés. Je reste personnellement persuadée que pour pouvoir durer dans le travail social, en continuant à y croire, en n'y laissant pas sa santé physique et psychique il faut non seulement ""s'aérer les neurones" (c'est souvent le rôle que remplissent les stages et les sessions) mais aussi approfondir nos éléments personnels de théorisation.

C'est l'importance de nos connaissances, de notre savoir qui donne valeur et reconnaissance au travail social.

Catherine BOULENGER

(1) Les travailleurs sociaux, Ed La Découverte, Jacques ION, J.Paul TRICART, 1984

L'ECRITURE CHEZ LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

SI LES TRAVAILLEURS SOCIAUX NE MANQUE PAS D'IDEES, LEUR REFLEXIONS S'EXPRIMENT ESSENTIELLEMENT SOUS FORME DE DEBATS OU DE DISCUSSIONS. DES QU'IL S'AGIT DE FORMALISER LEUR SAVOIR, DE RENDRE COMPTE DE LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE, LES CANDIDATS NE SONT PAS TOUJOURS LEGIONS. C'EST CE RAPPORT TIMIDE A L'ECRITURE QUE NOUS ESSAYERONS D'INTERROGER EN MONTRANT LES DEMARCHES AUXQUELLES SONT ASSOCIEES LES PRODUCTIONS ECRITES.

La mémoire du travail social pose la question d'une transmission et d'une trace à laisser. Les recherches historiques et les réflexions sur les pratiques professionnelles sont, pour une bonne part, la production de chercheurs en sciences humaines (sociologues, psychologues) extérieur ou à la frange du champ des travailleurs sociaux ; le travail social constituant depuis une dizaine d'années, un terrain d'étude supplémentaire.

En déduire que les travailleurs sociaux ne réfléchissent pas, serait une grossière erreur; l'écriture dite professionnelle fait partie de leur habitude.

Comment expliquer alors ce rapport timide à l'écriture. Avancer quelques hypothèses suppose d'abord que l'on essaie de cerner les contextes et les lieux de production de ces écrits.

L'ECRITURE PROFESSIONNELLE

Au préalable il semble important de différencier l'écriture *dans* la profession, c'est à dire celle liée à la fonction et au poste qu'occupe le travailleurs social et d'autre part, l'écriture diffusée *sur* la profession, celle qui interroge, problématise et théorise la pratique des professions liées au travail social.

On s'aperçoit que l'écriture professionnelle est une pratique courante, particulièrement chez les assistants de service sociaux. Elle concerne les rapports, les synthèses, les enquêtes et les projets éventuels. Plus simplement, les courriers ou les demandes d'aides en sont l'expression la plus fréquente.

C'est un savoir faire que les travailleurs sociaux maîtrisent relativement bien, même si parfois on leur reproche d'utiliser un langage trop techniciste, pâteux, au pire jargonophasant. En cela, ils ne se différencient pas des autres professions qui ont aussi leurs codes, leurs abréviations et leur «langue» propre.

Les réflexions écrites *sur* la profession sont à distinguer de celles qui sont issue de la formation professionnelle.

L'ECRITURE SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La formation initiale, de niveau secondaire, des travailleurs sociaux, a institué depuis quelques années, la production d'un mémoire écrit comme l'une des épreuves du diplôme d'état. Cette forme d'initiation à la recherche a la mérite d'avoir une valeur formative permettant d'accéder a un niveau de conceptualisation «*par l'exigence intellectuelle qu'elle suppose*» (1) : déterminer une problématique, formuler une hypothèse, procéder à sa validation et conclure sur l'apport de ce questionnement professionnel. Concernant le mémoire du diplôme d'assistant de service social, on constate que l'écrit est affecté d'un coefficient 1 tandis que la soutenance orale est affectée du coefficient 2.

Quand on connaît le temps d'investissement pour préparer et produire cet écrit, et le peu de temps pou préparer l'oral, on peut se demander pourquoi une telle différence, voire une injustice, est maintenue. Cet écart

questionne bien évidement la place mineure accordée à l'écriture qui ne suffirait pas à elle-même, mais aurait besoin d'être argumentée doublement par l'échange et la confrontation contradictoire. Si ces deux derniers points permettent d'apprécier la capacité de l'étudiant à soutenir sa construction théorique du réel qu'il observe, à accepter le questionnement d'autrui sur son maniement des concepts et de l'utilisation de sa méthodologie, il surdétermine cependant la place du dialogue et de l'oral, au détriment de traces écrites.

Les autres lieux de réflexion et de production écrite concernent bien souvent des professionnels ayant déjà une certaine expérience. A l'occasion de colloques ou de congrès organisés à l'initiative d'associations ou de fédérations d'un secteur d'intervention social particulier (éducateurs de PJJ, carrefour de l'AEMO, service social en psychiatrie, etc...), les communications des orateurs permettent d'enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles. Il en est de même pour les articles des revues syndicales ou d'associations de travailleurs sociaux (PEPS notamment) qui apportent au lecteur une source de questionnements et d'informations sur des expériences parfois innovantes, réalisées par des professionnels exerçant le même métier qu'eux et qui leur font partager leur vécu et leur critiques auxquels ils peuvent s'identifier.

On, constate bien souvent que les auteurs de ces articles ou de ces communications sont engagés dans une démarche de formation complémentaire ou occupent un poste de responsabilité; comme si l'écriture supposait «que l'on passe dans l'autre camp». Ecriture et trajectoire professionnelle se croisent chez l'auteur, comme si la capacité à rendre compte par écrit d'un pratique s'inscrivait dans une maîtrise de son outil de travail, d'une appropriation d'un savoir faire qui lui donneront tôt ou tard un certain pouvoir. Celui, tout au moins, d'énoncer un savoir ou de problématiser une pratique.

Ceux qui s'engagent dans une formation (qualifiante ou diplômante) en rapportent un enrichissement personnel qui interrogera leur pratique et leur méthodologie d'intervention. Ces formations prouvent leur intérêt et répondent au besoin ressenti de prendre du recul, d'avoir une distance par rapport aux réalités vécues, de s'extraire de l'emprise du quotidien envahissant et de pouvoir ainsi se créer son propre espace de pensée. A cet effet, il serait intéressant de questionner les liens qui peuvent exister entre les habitudes de lecture et le rapport à l'écriture qui peut en découler. Une connaissance sur la culture professionnelle des travailleurs sociaux appporteraient des clefs d'interprétation à la compréhension des interrogations soulevées. Sans attendre les conclusion d'une telle recherche, il me paraît possible d'avancer quelques pistes de réflexion.

TENTATIVE D'EXPLICATION

Le travail social qui rassemble une multitude de métiers aux catégorie mouvantes, souvent non définies par des missions précises (parfois sans objets véritables), apparaît de fait comme un secteur d'activité peu spécialisé. Ainsi une majeure partie des assistants sociaux de service social sont des non-spécialistes intervenant dans des situations limites «*charger de résoudre des problèmes laissés de côté par les spécialistes*» (2), assignés parfois à des missions impossibles et sur lesquels la société se décharge de sa mauvaise conscience. A la fois curé, missionnaire, avocat, psychologue, ils doivent agir vite, mettre en place une stratégie qui semble être en dehors des mots ou des idées pour les exprimer. La réflexion est alors un surplus qu'il s'accorde quand sa charge de travail lui permet un temps de respiration. Course effrénée qui est apparue comme un des symptômes de l'épuisement professionnel (2). Comme si la réflexion parasitait en quelque sorte l'action en la retardant; l'écriture figeant la pratique tandis que le compte rendu oral en restituerait les nuances. Le verbe *penser* s'opposant presque au verbe *agir* comme si penser n'était pas agir et n'était pas une préparation de l'action.

La position d'entre-deux du travailleur social ne favoriserait-elle pas cette pudeur à écrire sur sa pratique ? Cette place de non spécialiste ne confère-t-elle pas au travailleurs social un rapport de vassalité avec les autres spécialistes, «*leur empruntant, selon les circonstances, les moyens techniques ou les réflexions théoriques dont il a besoin*» (3).

La question que se posent beaucoup de travailleurs sociaux est peut-être celle de ne pas avoir à dire des choses pertinentes, celle de ne pas être capable de transmettre une certaine expérience formalisée qui , de fait, n'est pas reconnue socialement, d'où une inhibition à pouvoir l'énoncer, tout au plus verbalement mais sans recours à l'écriture.

Les demandes évaluatives des tutelles sont venues bousculer le cadre protectionniste des travailleurs sociaux. Pendant très longtemps leur travail s'autojustifiait. Il n'avait pas à rendre compte de son efficacité qui avait été déjà questionnée par la sociologie critique (Verdès Leroux, Meyer, Donzelot, ...) sous l'angle politique du contrôle social. Désormais, on leur demande de participer activement à une démarche évaluative qu'ils ne perçoivent que sous l'angle de la «récupération» et de son caractère vain. Découragement qui renforce l'idée que le bilan ou le projet ne pourra pas provoquer une dynamique de changement.

C'est bien de cette difficulté à s'approprier une pensée originale, qui à sa place parmi les autres productions, que les travailleurs sociaux souffrent. Le travail social n'a pas encore, sauf exception, fait son entrée à l'université, comme discipline à part entière. Débiteur permanent des autres sciences, le travailleur social peut alors vivre l'écriture comme une démarche vaine; chacun empruntant alors, selon sa culture et ses habitus et selon son champ d'intervention, une lecture plus militante, plus technique ou plus psychologique.

suite de l'article page 33

ANIMATION BILAN ET HISTOIRE DE VIE

J'EXERCE ACTUELLEMENT UN EMPLOI DANS UNE PAIO (PERMANENCE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION) POUR LES JEUNES 16-25 ANS EN DIFFICULTE D'INTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

Lorsque j'ai commencé à travailler dans ce secteur d'activités, je me suis interrogée sur le pourquoi du choix de cette profession, le fait de travailler avec ce type de public

Je suis Animatrice et correspondante, chargée d'accueil, de bilan et de suivi. J'oriente:les jeunes soit vers une formation professionnelle, soit un emploi. La plupart des jeunes accueillis bénéficie d'un bilan ou d'une T.R.E. (Technique de Recherche Emploi) avant l'insertion définitive.

Ce bilan permet à un jeune d'élaborer un projet professionnel ou de le confirmer. Ce bilan comprend 4 phases :

- la phase d'exploration
- la phase de cristallisation
- la phase de spécification
- la phase de réalisation

La phase d'***exploration*** permet à un jeune une meilleure connaissance de lui-même. L'animateur l'amène à réfléchir à l'aide de méthodes et outils sur ce qu'il sait un peu ou très bien faire dans la vie, ce qui l'intéresse, ce qu'il aime, ses qualités, ses difficultés. Ainsi le jeune recense ses points forts et faibles concernant ses acquis personnels, professionnels, et extra-professionnels.

Cette phase d'exploration de son passé-présent le conduit à la phase de ***cristallisation***. Elle permet au jeune de commencer à se déterminer vers une idée du secteur d'activité dans lequel il aimerait travailler.

Dans un troisième bilan, la phase de ***spécification*** nécessite pour le jeune de prendre la décision d'effectuer une synthèse de ses choix.

La fin du bilan s'achève par la phase de ***réalisation***, la concrétisation de son projet.

Pendant cette phase d'exploration du passé-présent, il arrive que le jeune parle plus amplement de ses difficultés et souffrances. Autrement dit, il raconte parfois son histoire de vie.

Par ex : Kadidja, 22 ans. Elle a un jeune enfant de 4 ans à sa charge et vit avec lui dans un foyer. Elle est suivie par un éducateur.

Son niveau d'études s'arrête à la classe de 3ème.Elle a acquis différentes expériences professionnelles : gérante d'un bar pendant un an, hôtesse d'accueil standardiste pendant 10 mois. Puis elle raconte :

«Je suis une ancienne prostituée et je l'ai été pendant 2 ans. J'ai été accusée de proxénétisme aggravé. Mon souteneur battait une de mes amies prostituée. La plainte a porté contre lui et contre moi. J'habitais à Marseille à cette époque. J'ai réussi à me sauver des mains de mon souteneur et je suis arrivée à Paris, seule, sans travail, sans logement, avec mon enfant. J'ai repris contact avec mon éducateur en arrivant à Paris qui s'est occupé de moi rapidement».

Elle ajoute :

«Mes éducateurs m'ont beaucoup aidée pour m'éviter la prison. Je me suis retrouvée accusée alors que j'étais victime. Je suis en sursis pendant 5 ans. je souhaitais être éducatrice mais il m'est interdit d'exercer ce type de profession pour le moment. La condition de mon sursis est que je trouve un emploi ou que je sois en formation. Je pensais notamment en attendant, un emploi dans le secrétariat».

Puis elle conclut en disant : «Je souhaite vraiment m'en sortir».

Isabelle a arrêté sa scolarité à la classe de 5ème. Elle a 18 ans, 4 soeurs et un frère qui ont continué leurs études sauf elle :

«J'aimerais m'occuper d'enfants, être animatrice, travailler dans une crèche affirme t-elle.

Son père ne cesse de lui dire qu'elle ne fera jamais rien dans la vie :

«je suis folle» me dit il. Je deviendrais une clocharde, je suis interdite de sortie».

Puis elle ajoute froidement :

«je n'aurais jamais imaginé que mon père me fasse cela à moi, me violer lorsque j'étais enfant. J'avais 6 ans.

Espace autobiographique

Raconter son autobiographie dans un groupe de bilan peut être envisagé ici comme un processus d'autoformation si l'auteur veut qu'elle le soit.

L'autobiographie-projet, par la narration d'un récit de vie dans sa globalité, conduit à s'autoformer.

Son objectif vise le présent et le futur en explorant le passé : évoquer le passé-présent pour construire le futur. Le participant a besoin pour socialiser son histoire de vie dans un groupe d'un espace autobiographique dont le groupe a fixé les règles de fonctionnement que l'on appelle le contrat. Ce contrat doit tenir compte des besoins du récitant et des besoins des écoutants.

Les règles quasi-constantes se ressemblent d'un groupe à l'autre. Elles sont : écoute respectueuse, pas d'interprétation, de jugement, secret professionnel.

Ce contrat doit permettre à. chacun de se l'approprier et de s'assurer des garanties, soit de ne pas parler davantage, soit de ne pas entendre davantage.

Donc à tour de rôle chaque membre du groupe socialise son autobiographie de la manière qui lui convient en respectant le contrat autobiographique dont il a contribué à élaborer les termes.

La cadre

Le rôle de l'animateur est de mettre en place de bonnes conditions pour l'élaboration d'un contrat et de veiller à son respect :

- Constituer le groupe
- Instaurer un climat de confiance
- Enoncer les règles déterminant un cadre d'écoute des récits de vie socialisés.

L'animateur est membre du groupe au même titre que les autres et, en tant que tel, il peut être amené à. faire son autobiographie, écouter, participer aux échanges.

Pour animer et bien maîtriser la technique du récit de vie dans le cadre d'un bilan, élaboration de projet pour jeunes et adultes, l'animateur a écrit et narré son autobiographie et effectué ce travail sur lui-même, auparavant dans un espace approprié pour lui. Ce travail accompli lui permet une distance vis à. vis du public.

Analyse

L'autobiographie est parfois comparée à la psychanalyse et l'auto-analyse puisqu'elle vise à se réapproprier le passé sur l'individu. La psychanalyse comme l'auto-analyse a pour but d'accéder aux souvenirs refoulés non accessibles à la conscience. L'accès au refoulé n'est possible que grâce au transfert dans le cas de la psychanalyse, aux associations libres dans la psychanalyse et l'auto-analyse.

L'autobiographie est une recherche de sens qui s'effectue sur l'ensemble de la vie privée et professionnelle et non spécifiquement sur le passé refoulé mais elle peut se livrer à une série d'associations libres.

Les deux cas de récits de vie des jeunes cités plus haut permet de saisir et supposer que le projet professionnel n'est pas choisi au hasard. Il peut être lié à la narration des faits marquants d'un certain moment de leur vie. Ces souffrances chargées d'affects et d'émotions mal digérées peuvent permettre d'élaborer un projet professionnel dans le domaine socio-éducatif, un métier en rapport avec les enfants dans le but de réparer un dommage subi dans l'enfance et l'adolescence.

Judith Vorst dans son livre "les renoncements nécessaires" définit la réparation comme l'expression de sa pulsion hostile soit en fantasme, soit en actes et la réparation ensuite du mal par un acte de bonne volonté « d'abord je vais frapper le bébé (ou imaginer que je le frappe) et puis j'annulerais le mal que j'ai fait en l'embrassant».

Exercer un métier avec comme moteur de départ la réparation d'une souffrance vécue dans le passé peut effectivement être envisagé pour construire un projet professionnel.

Les métiers de relations d'aide : éducateur, animateur, formateur, conseiller d'orientation, enseignant, psychothérapeute, médecins etc... nécessite un travail d'introspection sur soi même, soit par une autobiographie, soit une psychothérapie psychanalyse ou tout autre travail lui permettant de mieux se connaître et se comprendre.

Ce travail permet d'éviter les risques de projection et d'identification non distanciée sur son client. Ecoute, respect de son client me paraît être la règle d'or du professionnel de la relation d'aide instituante et non instituée.

Ce sont plusieurs souffrances mal vécues au cours de ma vie passée qui m'ont permis de les transformer dans un premier temps en idée puis en vrai projet de vie enfin en concrétisation sur un terrain et maintenant en fondement d'une carrière professionnelle.

Méthodes d'évaluation de l'autobiographie projet

- Discussions régulières avec les participants
- Ecriture continue
- Prise de notes très détaillées et descriptives
- Chaque discussion doit dégager des points forts et points faibles chez les participants
- Ces faits marquants guideront le formateur mais aussi les participants à :
- trouver des solutions
- mettre en place des nouveaux dispositifs
- faire émerger des nouveaux postes.

Catherine Charbonier
Animatrice-Correspondante PAIO

Bibliographie

Vorst Judith, Les renoncements nécessaires, éd. Réponses, Paris, 1988, 399.p
Prises de notes, Module Histoire de vie, C. Charbonnier, Animation MADIF, Mai 1991.
C. Charbonier, Mémoire de Maîtrise Sciences de l'Education, le désir de réparation chez l'animateur PAIO, Bibliothèque Paris 8 St-Denis, juin 1991.

le Profil Expérientiel

Une méthode entre bilan professionnel et histoire de vie

Entretien entre Jean Luc Dumont, sociologue et Chantal Fleury, formatrice dans un institut de formation

LA METHODE DU PROFIL EXPERIENTIEL EST UN OUTIL PROPOSE AUX PROFESSIONNELS DU SOCIAL, DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION CONFRONTES AUX PROBLEMES DE L'INSERTION. LA CONCEPTION DE CET OUTIL SE FONDE SUR UNE RECHERCHE PERMANENTE DANS LE CHAMP DES PRATIQUES SOCIALES.

C'est ce qui a conduit Chantal Fleury, formatrice à l'Institut Régional de Travail Social de Paris, à participer à un séminaire de formation Elle témoigne ici, au cours d'un entretien, de ce qu'elle en a personnellement retiré et de l'usage qu'elle compte en faire dans le cadre d'un dispositif de pré-formation en travail social.(jeunes de 18 à 25 ans).

Des projets professionnels à identifier

Mon intérêt pour le Profil expérientiel doit être restitué dans un champ de réflexion qui était le mien au moment du séminaire de formation à cette méthode.

Dans un contexte de formation, je me suis posé la question : Comment aborder et construire un projet professionnel avec des étudiants en travail social ? Je travaillais avec ces étudiants en fin de formation dans le cadre d'un module «recherche d'emploi, recrutement». Petit à petit, j'ai réalisé qu'il y avait très peu d'éléments dans les C.V. Il fallait absolument les remanier, faire des bilans de compétence, mais aussi des bilans sur la façon dont les candidats en étaient venus à cette formation, ce qui m'a fait penser à l'histoire de vie.J'ai donc voulu mener une approche par histoires de vie et amorcer une réflexion sur le vécu individuel en rapport avec le projet professionnel.

Dans le contexte du travail social, le dispositif RMI se mettait en place et engageait les travailleurs sociaux à négocier des contrats d'insertion en s'appuyant sur des projets individuels (projets de vie, projets professionnels), ce qui impliquait de partir des trajectoires individuelles.

Dans un contexte plus personnel, j'avais l'impression que je m'inscrivais professionnellement dans une répétition. J'avais envie de changement et j'ai voulu utiliser la méthode du Profil expérientiel, pour moi-même et l'expérimenter ensuite sur quelqu'un d'autre. Alors qu'est-ce que ça m'a apporté ? Cela a été une occasion de «mise à plat» de tout ce que j'avais fait avant, une réécriture aussi de moments précis de ma vie. La grille (ou tableau) du Profil expérientiel que j'avais devant les yeux me servait de référence pour raconter des éléments de mon histoire, de mon itinéraire professionnel et de formation s'inscrivant dans un trajet de vie. L'intérêt que j'y voyais aussi, c'était de tirer un savoir de mon expérience et aider d'autres à le faire.

Une démarche d'autoformation

J'ai découvert une méthode d'entretien, un autre outil. En appliquant le Profil expérientiel. j'ai observé que les personnes se dirigent elles-mêmes et en viennent à se dire: qu'est-ce que j'ai envie d'exprimer, comment remplir ces cases ? Certaines cases resteront vides car le sujet est maître de cette opération, de ce dosage, il a toute latitude de répondre sur le mode qui lui convient.

Au bout d'une demi-heure d'entretien on se dit qu'un mouvement s'amorce ; cela ne vient pas tout de suite mais la méthode suscite une réflexion et on essaie de se souvenir. Au fur et à mesure de cet entretien, on cherche ce qu'on a pu faire ou ne pas faire. mais du coup on prend une position, on réfléchit, on se parle. Il doit y avoir aussi une interaction entre praticien et sujet

; le praticien, son travail, c'est d'écouter et de noter. *Le fait d'écrire laisse une trace, fait voir l'importance de la parole de l'autre et la valide* en signifiant qu'il a dit quelque chose, que ça s'écrit, que ça s'énonce et s'inscrit. Une photographie pour la personne

C'est très stimulant pour le sujet, il va peut-être dire au praticien : Vous n'avez pas écrit ceci ou cela ! Il devient acteur, il fait attention à ce que l'autre retient et s'il manque quelque chose, il demande pourquoi et s'autorise à le dire parce que cette méthode est également «la sienne». Le tableau où l'on collecte les données sert de photographie pour la personne, c'est une image d'elle qui lui est renvoyée ; elle voit ce qu'elle a pu dire.

Quand je me suis servi de cette méthode, en entretien, j'ai observé que les sujets eux-mêmes faisaient les liens entre les différentes cases du tableau et remarquaient : «J'ai dit cela, mais je pourrais rajouter autre chose». C'est vrai que la chronologie n'est pas imposée ; les gens reconstruisent petit à petit leur histoire en se servant de repères dans le tableau avec la possibilité de revenir sur ce qu'ils ont dit. Ils expriment les choses qui leur viennent d'abord à l'esprit, elles ont leur importance, mais ce qui vient aussi plus tard précise et reformule une histoire. Il y a un effet d'entraînement .

L'écrit un instrument médiateur

Quant au praticien, il est occupé, il agit par sa présence, par le fait d'écrire, il travaille peu dans le regard aussi et cela me semble important.Il y a une dimension toujours corporelle dans un entretien et deux acteurs très différents. L'action du praticien est d'écrire et le sujet, lui, agit par la parole, par ce qu'il énonce. D'un côté et de l'autre, ce ne sont pas les mêmes outils de communication qui sont utilisés.L'écriture permet de prendre une distance, elle est médiatrice .

Construction d'une identité

Il y a un certain plaisir d'être à la recherche de ce qu'on a fait. Devant la colonne du savoir expérientiel, la question se pose : qu'est ce que j'ai appris ? et, au bout d'un certain temps, vient la reconnaissance des acquis et c'est valorisant. C'est le moment où s'amorce la construction d'une identité et d'un projet

En fin de compte, le sujet va voir que ce n'est pas dans le cadre d'un diplôme. ou d'une formation au sein d'une institution, qu'il a cumulé un certain nombre de savoirs. Il va réaliser que c'est. par exemple. dans son milieu familial ou dans un milieu extra- scolaire qu'il a appris des choses. Je me souviens de cet entretien avec une personne qui était en promotion sociale, en troisième année d'assistante sociale, elle a fait le rapport avec son milieu familial, bien qu'au départ, il n'y avait pas forcément un désir de présenter sa famille.

En fait, on est écouté dans ce qu'on dit, mais on a le temps aussi de s'écouter parce qu'il n'y a pas -ou fort peu- d'intervention de l'observateur. Je crois que ce silence laisse un espace. En formation, les étudiants parlent peu de leur vie personnelle mais, grâce à cette méthode, ils se restituent dans un trajet, se repositionnent dans leur milieu familial d'origine ou leur situation actuelle et c'est vrai que je les ai découvert dans leur entier, l'entretien rendait possible la recomposition d'un tout, même si la consigne était de «parler de son projet professionnel.»

Oser formuler son projet

Des lignes directrices s'incrivent sur le tableau placé entre sujet et praticien et amènent à la formulation du projet. Lorsque J'ai pratiqué cette méthode sur moi-même, j'ai vu ce phénomène se produire. Pour moi c'était l'effet de l'investissement de ma formation dans le milieu professionnel, le fait qu'elle m'entraînait petit à petit à changer de métier.

Formuler un projet, c'est difficile, c'est une part de soi qu'on livre à ce moment-là, parce qu'en fin de compte, on ne sait pas si ça va pouvoir se réaliser, si on va être capable de mettre en oeuvre son projet, si on ne va pas être pris pour un illuminé. Il y a là un désir qui s'exprime et Je crois que c'est un moment fort que permet le Profil expérientiel. C'est comme cela que se termine aussi le travail de cette méthode, il se termine par l'expression d'un désir : «j'aimerais faire telle ou telle chose». Je pense que c'est une fin d'entretien. Après, on peut éventuellement reprendre le contenu, c'est la deuxième étape.

La méthode du profil expérientiel

On peut dire brièvement qu'un Profil expérientiel se présente comme la visualisation d'un itinéraire personnel. Il exprime les rapports d'implication entre une expérience capitalisée et un projet. L'émergence de ce projet s'effectue grâce à une opération au cours de laquelle praticien et sujet entrent en relation partenariale. Une telle relation requiert un entretien centré sur le récit de vie, entretien dont les données sont recueillies à l'aide d'une grille (ou tableau).

Ces conditions d'échange favorisent l'évaluation, par les deux partenaires, du matériel saisi. Le sujet est alors en mesure de prendre conscience du sens de son expérience et des ressources mobilisables pour actualiser un projet qui est, de ce fait, mis en évidence. Le praticien, par le contrôle de l'opération et l'analyse du Profil expérientiel, soutient l'orientation et la dynamique de la stratégie personnelle.

En fin d'entretien, Chantal Fleury souligne le fait que la méthode du Profil expérientiel rend possible un travail d'animation et de reconnaissance mutuelle de projets au sein d'un groupe : élaboration d'une grille collective susceptible de renforcer le processus d'insertion sociale.

Pour tout renseignement, s'adresser au BIP, 37, rue d'Amsterdam -75008 PARIS

Concrétisation du projet

On essaie de voir comment le projet peut s'inscrire dans une réalité, mais dans la mesure où les gens, pendant toute cette partie de l'entretien, ont retracé l'itinéraire de leur vie, ils ne sont pas en dehors du réel. Ils ont toujours les pieds sur terre puisque la formulation du projet vient après la reconstruction du trajet elle s'enracine donc dans cette réalité

La plupart des gens disent : je n'ai pas de projet et, quand ils sortent de cet entretien, ils ont découvert qu'ils étaient porteurs d'un projet, qu'ils ont cumulé un certain nombre de savoirs. Ils en sont sortis consolidés, c'est l'effet de l'émergence du projet :

les gens s'aperçoivent que leurs aspirations sont de l'ordre du réalisable et ils ont, de ce fait. envie de s'investir.dans sa réalisation en évaluant leurs ressources, un partenariat potentiel et par une gestion efficace du temps.

Un dispositif léger

J'ai trouvé intéressant ce dispositif parce qu'il est léger : après un entretien d'une heure et demi, on arrive à l'émergence d'un projet, on peut l'utiliser en formation. C'est une formule assez souple et qui s'inscrit dans une démarche où la personne, d'emblée, est actrice de son propre développement.

Une application collective

Je compte utiliser le Profil expérientiel, dans un projet de préqualification en travail social. Les Jeunes qu'il s'agit de remettre à niveau et d'orienter dans des filières diplômantes du travail social, vivent dans des quartiers «défavorisés» et se sont trouvés, eux-mêmes, en échec au cours de leur scolarité. Comment les motiver ? J'ai pensé qu'au cours de la première semaine de formation, la démarche pédagogique la plus appropriée était de partir de l'expérience de ces jeunes, de leur propre savoir afin de les aider à élaborer un projet de formation et par suite à choisir une filière professionnelle. On pourrait aller plus loin et créer, non seulement une dynamique individuelle, mais aussi une dynamique collective. Il faudrait donc, après avoir recueilli les données relatives aux individus, amener le groupe à une analyse collective des projets.

Chacun de ces jeunes verrait les résultats globaux de l'ensemble du groupe sur une grille ou un tableau collectif. Ces résultats constituant la base sur laquelle pourrait s'effectuer une seconde élaboration du projet. On rendrait ainsi possible, au sein du groupe, des reconnaissances sociales, des formes de coopération entre pairs, d'aide aux projets et l'autonomisation du groupe lui-même. L'ensemble du groupe, et non le formateur ou le praticien seul, est révélateur du projet de chacun. C'est donc par le groupe qu'une trajectoire et un projet peuvent avoir du sens, cette méthode en fait la démonstration pratique.

Chantal FLEURY - Jean-luc DUMONT

(Suite de l'article "L'écriture chez les travailleurs sociax "p28)

La position d'intermédiaire du travailleur social, de «passer entre les intégrés et les exclus» conduit à douter sans arrêt des objectifs à suivre et des décisions à prendre. Paradoxe où l'écriture ne dépasse pas une intentionnalité parfois manifestée ouvertement comme une prise de conscience, une institution riche de questions. Qui n'a pas entendu un collègue lui adresser cette remarque : «il faudrait parler de cela», «il y aurait des choses à dire» ! Le passage pourtant ne se fait pas, comme s'il ne fallait pas rendre visible, par soi même, sa réflexion personnelle, mais devant être saisie par un autre qui la ferait accoucher.

L'écriture suppose en effet une prise de risque, accepter d'être confronté à la critique de l'autre et être interpellé sur les hypothèses avancées. Cette timidité à écrire du travailleurs social ne puise t-elle pas ses sources dans son éthique et sa déontologie : confident nécessaire, soumis pour certain au secret professionnel, il intériorise une neutralité qui le rend silencieux. Il ne se donne pas le droit d'écrire; une pudeur qui alimente son malaise identitaire. Une légitimité et une reconnaissance qu'il attend trop souvent de l'autre, une autocensure qui le protège aussi des critiques qui renforcent en fin de compte un sentiment d'impuissance.

Nous avons constater que les travailleurs sociaux qui écrivaient et (ou) parlaient publiquement étaient, pour la plupart, engagés dans des formations qui leur apportaient un nouveau souffle de pensée, leur permettant d'élaborer un regard critique sur leur travail, un début de théorisation de leur pratique.

Favoriser l'écriture et le désir d'écriture sur sa pratique professionnelle a été une des idées à l'origine de la revue PEPS : encourager ce lien entre une pratique et une parole qui puisse mettre des mots sur le vécu du quotidien, apprendre à interroger les évidences, à forger des outils d'analyse, à questionner notre méthodologie, etc.

Créer une pensée sur notre travail est une démarche passionnante; elle devient une exigence si les travailleurs sociaux veulent faire «avancer» leurs revendications.

L'écriture fait partie de l'action, au même titre que les manifestations, sous peine de s'installer dans une «précarité intellectuelle».

Lécriture passe par une solitude nécessaire à la symbolisation; seul devant sa page blanche, essayant d'ordonner ses idées et d'ébaucher des éléments de réponses aux questions que l'on se pose.

Eric AUGER

1- Les cahiers du CEDIAS No7/8 1990

2- Cf No 37 de la revue PEPS (nov-dec 91)

3- Josiane BODART :»La quête d'identité du travailleur social : une recherche d'unité à un désir de singularité» in Revue Française des Affaires Sociales No 3 - Juillet/Septembre 19983 p 33 à 47

Chronique ciné de Guy Jouannet

Hasards de la distribution ? Mode cinématographique ?

DES THEMES PARCOURENT LES ECRANS : L'AVEUGLE AU CINEMA, LA PROSTITUTION ET L'HOMOSEXUALITE MASCULINE...

Peut-on parler de modes ? Mais des thèmes cinématographiques font de brusques apparitions ou réapparitions sur les écrans de cinéma...

Ainsi les AVEUGLES qui, s'ils sont rarement des spectateurs, sont l'objet de plusieurs oeuvres importantes.

A son insu, l'Aveugle est en perpétuelle représentation contrairement au Sourd que rien ne distingue du commun des mortels.

PROOF

L'énigme du regard de l'aveugle frappe visuellement le spectateur et l'homme en général. Il attire donc les caméras. Dernièrement le photographe aveugle de PROOF (AUSTRALIE) deJocelyn MOORHOUSE offrait le plus troublant paradoxe qui soit. Ce film (magnifique) témoignait d'un malaise certain. Bien entendu, ce photographe, obligatoirement, avait recours au voyant pour se faire décrire ses photos afin d'avoir une certitude du monde qui l'entoure...

Dans JUSQU'AU BOUT DU MONDE (FRANCE/ALLEMAGNE/AUSTRALIE), Wim WENDERS fait de Jeanne MOREAU une mal-voyante à qui son mari, véritable docteur Mabuse, rend la mémoire des images, terrible danger qui causera la mort de l'aveugle.

DOUBLE VUE (G.B.) de Mark PEPLOE avec Fanny ARDANT et James FOX confronte le non-voyant aux psychopathes, un thème que nous avons vu avec SEULE DANS LA NUIT (1967 U.S.A.) avec Audrey HEPBURN ou encore LES YEUX DE L'ETRANGER (1980 U.S.A.) de Ken WIEDERHORN avec Jennifer JASON LEIGH interprétant,cette fois,une sourde-aveugle poursuivie dans son appartement par un tueur fou.

L'aveugle appartient volontiers au mélodrame, ainsi Jane WYMAN qui perd la vue dans le tragique et beau LE SECRET MAGNIFIQUE (1954 U.S.A.) de Douglas SIRK diffusé sur F.R.3. dernièrement. On se souvient aussi du flamboyant film de Michael CURTIZ : LE VAISSEAU FANTOME (1941 U.S.A.) où le brutal capitaine, Edward G. ROBINSON, devient aveugle, seul sur son navire en perdition.

Dernièrement T.F.1. programmait LA BRUTE (1986 FRANCE) de Claude GUILLEMOT d'après le célèbre roman de Guy DES CARS où Xavier DELUC, sourd et aveugle, incarne un improbable écrivain à succès, soupçonné d'un crime.

Rappelons également la passagère aveugle du taxi de NIGHT ON EARTH (U.S.A.) de Jim JARMUSH interprétée par Béatrice DALLE ou l'héroïne des AMANTS DU PONT NEUF (FRANCE) de Léo CARAX (la formidable Juliette BINOCHE) qui perd la vue.

Le personnage aveugle, qui questionne le regard du spectateur, a encore de beaux jours cinématographiques devant lui.

Deuxième thématique parcourant les écrans de France et de Navarre, L'HOMOSEXUALITE MASCULINE et LA PROSTITUTION.

Dans J'EMBRASSE PAS (FRANCE) d'André TECHINE, un jeune homme de vingt ans, Manuel BLANC (une révélation !) quitte ses Pyrénées natales pour venir à Paris tenter sa chance et devenir comédien. Il échouera pour se réfugier dans la prostitution. Le film progresse dans un milieu de marginaux, sans complaisance. On croise Philippe NOIRET en vieil intellectuel homosexuel et Emmanuelle BEART en prostituée subissant un mac brutal.

MY 0WN PRIVATE IDAHO (U.S.A.) de Gus VAN SANT évoque l'errance de deux garçons qui vivent de leurs charmes dans l'Amérique d'aujourd'hui. L'un d'eux, tels les saumons qui remontent les rivières, est à la recherche de ses origines et d'une mère mythique. Ses régulières crises de narcolepsie lui rendent cette mère absente et la maison natale dont il ne parvient pas à se rappeler la couleur. Ce film qui évoque le.cinéma américain des années 1970, est une ballade sombre, sensible et maîtrisée avec deux jeunes acteurs prometteurs : River PHOENIX:.rencontré en 1989 dans INDIANA JONES ET LA DERNIERE CROISADE de Steven SPIELBERG et Keanu REEVES croisé dans TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD en 1990 de Jon AMIEL.

LE CIEL DE PARIS (FRANCE) de Michel BENA, mort du Sida avant la sortie de son film, montre un certain désordre amoureux chez des jeunes gens, de façon attachante.

Marc (MARC FOURASTIER) aime Lucien (Paul BLAIN) qui aime Suzanne (Sandrine BONNAIRE). Les personnages jouent une ronde inhabituelle, douloureuse et tendue qui rend parfaitement cette «confusion des sentiments et des désirs».

Enfin LES EQUILIBRISTES (FRANCE) du Grec Nico PAPATAKIS d'après Jean GENET, approche aux débuts des années 1960 les rapports troubles d'un dramaturge (Michel PICCOLI) et d'un garçon de piste travaillant dans un cirque et rêvant de devenir équilibriste. Le jeune homme se soumettra à toutes les exigences du maître au péril de sa vie. Ce film a également des accents sombres que la mise en scène rend poignant.

Les Amants du Pont Neuf

Si aucune de ces oeuvres n'évoque directement le sida, elles portent une empreinte assez triste, dénuée de culpabilité cependant. Un virage sans doute pour des productions qui excluent tout voyeurisme et qui occupent leurs places sur les écrans aux côtés de films grand public comme FIEVEL AU FAR WEST ou LA TOTALE.

J'embrasse pas

L'HOMMAGE à la WARNER BROS à la salle Garance au Centre Georges Pompidou (place à 22F) est prolongé du 18 au 27 avril 1992.

Tous les amateurs du Grand Cinéma Américain peuvent voir et revoir des films rares devenus des Classiques (BONNIE AND CLYDE (1967 d'Arthur PENN, LA HORDE SAUVAGE 1969 de Sam PECKINPAH, JOHNNY BELINDA 1948 de Jean NEGULESCO, LA GARCE 1949 de King VIDOR, etc.)

La même salle accueillera ensuite un Panorama exhaustif du CINEMA POLONAIS des origines à nos jours.

IMMIGRATIONS

PROCHAINS TRIMESTRIELS PEPS

De l'immigration à caractère naturel aux immigrations forcées, le dossier des «étrangers» occupe une place importante dans les pays industrialisés.

Devenue une entreprise polico-médiatique, l'immigration aujourd'hui constitue une problématique humaine de plus en plus complexe aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les immigrés eux mêmes.

Les travailleurs sociaux se trouvent aujourd'hui au premier rang du corps professionnel à qui le pouvoir public, demande d'appliquer sur le terrain, des règles et des lois sur la question de l'immigration.

Pensant que le travailleur social ne peut pas se limiter à l'exécution des règles du droit définies dans les textes officiels ; considérant que les travailleurs sociaux sont obligés de mettre en place une méthodologie social qui dépassera les cadres définis par la loi ; PEPS consacra ses prochains numéros à ce dossier brûlant.

Nous traiterons ces questions par les enquêtes, témoignages, recherches à caractère documentaire, ...

Chaque question à développer, chaque article à rédiger doit constituer une nouvelle formule de travail et une méthodologie adéquate à mettre en place dans le champ social.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu au siège de PEPS et abouti à dégager quelques thèmes à traiter. Cette thématique n'est pas exhaustive et les personnes intéressées peuvent nous en proposer d'autre...

HISTORIQUE

- Les mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest
- L'immigration en Europe
- Les réfugiés (Politiques-Economiques)
- Les apports successifs dus à l'immigrations

L'ACTION SOCIALE

- Histoire de différentes actions sociales en direction des immigrés
- Les rapports entre les travailleurs sociaux et les populations immigrées
- Cultures et Mémoire : Quelle Intégration ? Quelle Insertion ?
- Les travailleurs sociaux issus de l'immigration
- Les foyers SONACOTRA
- Les ONG (développement au Sud à partir d'actions menées au Nord)

L'EDUCATION

- Education civique Figée
- Les droits, Les devoirs
- Le mythe du retour
- Les différents discours

LES FEMMES ET L'IMMIGRATION

- L'emploi
- La famille
- La sexualité
- Femmes étrangères et travail social